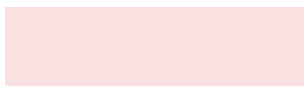




2021

COMPTE RENDU
D'ACTIVITÉ
Conseil
d'architecture,
d'urbanisme et de
l'environnement
de l'Hérault

34



C



De 2021 à 2022, bilan et perspectives...

Le 9 novembre 2021, le conseil d'administration du CAUE de l'Hérault m'a renouvelé sa confiance en m'élisant présidente une nouvelle fois. Et c'est avec joie, conviction et militantisme que je suis heureuse d'occuper cette fonction pour un second mandat. Un rôle que je pourrais comparer à celui d'une ambassadrice à l'échelle politique pour représenter cette association dont je connais et défends les missions, l'histoire et les spécificités.

Ce rôle est pour moi d'autant plus évident que je suis également reconduite dans mes missions de trésorière au sein du bureau de la Fédération nationale des CAUE, qui joue un rôle essentiel dans la promotion et la cohésion du réseau des CAUE à l'échelle nationale, et qui les représente au niveau ministériel.

En 2021, tout n'a pas été toujours facile. Reconfinement, baisse des effectifs dans l'équipe... Mais le CAUE 34 a tenu bon avec professionnalisme, en maintenant la qualité de son travail dans l'ensemble de ses missions. Nous avons notamment continué de développer nos outils multimédias, dont les « Mots d'expos », ces visites d'exposition sous format vidéo permettant à chacun depuis son ordinateur d'accéder aux contenus pédagogiques du CAUE. Les rendez-vous du conseil aux collectivités, le conseil aux particuliers, les conférences et les visites scolaires ont été maintenus, voire développés en présentiel ou en distanciel, avec toutes les précautions de santé qui s'imposaient.

Un des temps forts de l'année 2021 fut l'exposition « Voyage d'Orient 2.0 » du 23 septembre au 22 octobre, retraçant le parcours à vélo de deux jeunes architectes. Comment ne pas saluer, ni admirer, cette envie de voir le monde de ses propres yeux juste après l'obtention d'un diplôme d'architecte... avec un moyen de déplacement vertueux qui plus est, et sur les traces de Le Corbusier ? Cette exposition est un bel exemple d'ouverture au monde, dans le respect de notre planète.

Parmi les préoccupations récurrentes pour lesquelles le CAUE est impliqué et sollicité, je citerai la quête d'un meilleur équilibre des centres urbains.

Au moment où toutes les échelles de territoire s'interrogent sur la redynamisation des centres villages et des petites villes, les CAUE - avec leurs 40 ans d'expérience de terrain - sont des acteurs majeurs et plébiscités.

Ils sont de fait associés aux politiques mises en place aux échelles départementales, régionales et nationales.

Mais ce qui préoccupe aussi les acteurs de l'aménagement durable que sont les CAUE, c'est le dernier rapport du GIEC, qui nous laisse 3 ans pour tout changer et diminuer considérablement l'émission de nos gaz à effet de serre – et non 10 ans comme nous le pensions. C'est demain et il faut nous retrousser les manches aujourd'hui !

Changeons nos manières de faire... Expérimentons ! Dans ce sens, le CAUE a rédigé deux plaquettes sur la préservation du vivant dans l'aménagement, à l'intention des collectivités et du grand public, qui sont enfin disponibles en 2022. Car c'est peut-être notre plus belle mission : faire le lien entre l'habitant, le professionnel et l'élu décideur. Et ainsi faire partie des catalyseurs de ce nouveau mode de vie vers lequel il nous faut résolument tous aller.

La présidente du CAUE de l'Hérault



SOMMAIRE

MISSION

Formation & information des professionnels, maîtres d'ouvrage et élus

P.08

ZOOM • P.11

De fiche en fiche, un panel de réalisations exemplaires

ZOOM • P.12

Requalification d'espaces publics

La commune de Montels s'inspire de La Caunette et d'Assignan

MISSION

Conseil aux collectivités territoriales

P.14

ZOOM • P.22

Boisseron

Étude de définition urbaine thématique et sectorielle

ZOOM • P.24

Valergues

Extension de la médiathèque et restructuration de l'îlot attenant au centre ancien

ZOOM • P.26

Le Caylar

Restructuration des écoles

MISSION

Conseil aux particuliers

P.28

ZOOM • P.32

Penser le projet de jardin et sa relation au bâti

ZOOM • P.33

Risque de baignade ombragée

Quand un nouvel habitat peut nuire à l'ensoleillement du voisin

MISSION

Sensibilisation & information du grand public

P.34

ZOOM • P.40

Les Enfants du patrimoine

ZOOM • P.42

Exposition Voyage d'Orient 2.0

10 000 km à vélo dans la roue de Le Corbusier

PARTENARIATS

**Avec le Conseil départemental
Autres partenariats**

P.44

ZOOM • P.49

Intégration paysagère des concessions de plages

Un guide de recommandations pour accompagner les collectivités

ZOOM • P.50

Conseil architectural et paysager

auprès des caveaux œnotouristiques

LA VIE DU CAUE

P.52

P.52

Le CAUE au niveau national

P.53

Le CAUE au niveau régional

P.54

L'équipe du CAUE

P.57

Le conseil d'administration

P.58

L'assemblée générale

P.59

Comptes de résultats 2021

CAUE 34

Le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement **au service des territoires**

UN OBJECTIF

Améliorer la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale

- o En intervenant auprès des élus, des maîtres d'ouvrages publics et privés et des professionnels pour que tout projet d'aménagement et de construction fasse l'objet d'une démarche de qualité.
- o En favorisant la participation des habitants à l'élaboration de leur cadre de vie.

« La sensibilisation, l'information, la pédagogie, l'accompagnement et la formation sont les outils privilégiés du CAUE »

UN ORGANISME DÉPARTEMENTAL AVEC UN STATUT ASSOCIATIF

Créé à l'initiative du conseil départemental dans le cadre de la loi sur l'Architecture, le CAUE est présidé par un élu. **Ses statuts sont définis par un décret.**

La gouvernance du CAUE est assurée par un conseil d'administration où sont représentés les élus, les services extérieurs de l'Etat, les organisations professionnelles, les associations et les personnes qualifiées.

Son assemblée générale regroupe l'ensemble des adhérents : communes, groupements de communes, organisations professionnelles, organismes départementaux et consulaires, associations...

Le CAUE est investi d'une mission d'intérêt public, dans un cadre et un esprit associatifs qui excluent toute maîtrise d'œuvre.

Son financement

- Une fraction de la part départementale de la taxe d'aménagement, votée par le Conseil départemental, perçue sur les permis de construire et autres autorisations d'urbanisme.
- Les cotisations de ses adhérents.

Le CAUE de l'Hérault a été créé le 8 mars 1979.

Parce que la création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect du patrimoine et des paysages naturels et urbains sont d'intérêt public... Les Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement ont été créés par la loi sur l'Architecture du 3 janvier 1977.

pour améliorer la qualité du cadre de vie

QUATRE MISSIONS

■ **Pour les collectivités territoriales**

Des conseils et un accompagnement dans tous les projets et démarches d'aménagement du territoire.

■ **Pour les professionnels, les élus et les maîtres d'ouvrage publics**

Des formations dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme, du paysage et de l'environnement.

■ **Pour les maîtres d'ouvrage privés, les particuliers désirant construire ou réhabiliter**

■ **Pour le grand public**

Sensibilisation à la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale.

Des conseils pour une meilleure prise en compte de la qualité architecturale et environnementale des constructions et leur bonne insertion dans le site environnant.

UNE SPÉCIFICITÉ D'INTERVENTION

Une expertise professionnelle

L'équipe permanente est composée de professionnels de disciplines diverses - architecture, urbanisme, paysage, environnement, communication - qui ont développé des compétences spécifiques, liées aux approches globales et transversales de l'aménagement, aux démarches environnementales et aux pratiques pédagogiques.

Une connaissance du territoire

Un ancrage local et une longue expérience du conseil aux élus territoriaux sur le terrain, une culture pluridimensionnelle de l'aménagement et une approche interdisciplinaire, mêlant architecture, urbanisme, paysage, écologie, patrimoine et énergie font du CAUE un acteur de terrain particulièrement pertinent.

Un acteur culturel au service de la démocratie locale

Le CAUE s'efforce de développer, auprès de tous les acteurs de l'aménagement - des décideurs aux usagers - une exigence de qualité afin de leur donner les moyens de jouer leur rôle avec pertinence et efficacité et de les responsabiliser dans l'élaboration d'un cadre de vie collectif et partagé.

MISSION

Formation & Information des professionnels, maîtres d'ouvrage et élus



Credit photo : SG - CAUE 34

Ce que dit la loi...

« Le CAUE contribue, directement ou indirectement, à la formation et au perfectionnement des élus, des maîtres d'ouvrage, des professionnels et des agents des administrations et des collectivités qui interviennent dans le domaine de la construction .../... Ses interventions sont gratuites. »
Loi n° 77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture – Article 7

Se former

Les élus et les maîtres d'ouvrage, les professionnels de l'aménagement, trouvent auprès du CAUE les moyens de s'informer et de se former dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme, du paysage et de

l'environnement.

Le CAUE leur propose des visites de réalisations exemplaires, des conférences, des échanges, des rencontres - comme « Les Ateliers des territoires du CAUE » - et des formations adaptées.

Le CAUE intervient aussi dans le cadre de son réseau professionnel, pour prendre la parole lors de colloques, rencontres, formations, ateliers, visites...

Il réalise en outre des publications thématiques qui leur sont destinées sous la forme de plaquettes, fiches référentielles et fiches conseil.

Les élus et professionnels ont également accès aux actions grand public du CAUE qui peuvent croiser leurs intérêts : conférences « Paroles de... », expositions... (voir p. 38 à 39)

Besoin d'actualiser certaines connaissances ?

Loi Climat et résilience, RE 2020, objectif ZAN, PLUi, adaptations au changement climatique... En fonction de l'actualité et de ses expériences de terrain, le CAUE observe et dresse une liste des besoins en formations pour les acteurs du cadre de vie.

Les projets des collectivités demandent à la fois technicité et inventivité, et requièrent une mise à jour des connaissances des équipes municipales et de leurs collaborateurs.

Pour favoriser la qualité du cadre de vie, le CAUE propose de faire en sorte que les décideurs effectuent des choix éclairés.

Mieux (se) connaître, pour plus d'efficacité

Les élus qui le souhaitent trouvent auprès du CAUE une réponse à leurs attentes : informations législatives, données techniques, échanges d'expériences, collaborations en réseaux...

Les professionnels quant à eux (architectes, paysagistes, urbanistes, artisans, techniciens et personnels des collectivités, personnels des CAUE) peuvent avoir besoin de mettre à jour leurs connaissances concernant les changements de cadre législatif ou les nouvelles techniques de construction ou encore de faire évoluer leurs pratiques.

Là encore, le CAUE peut les aider.

Enfin, les « formations » du CAUE, quelles que soient leurs formes, sont des lieux d'échange où professionnels et élus apprennent à se connaître, et où le dialogue et l'échange permettent de mieux se comprendre.

Formation & Information des professionnels, maîtres d'ouvrage et élus

INFORMATION

• **Fiches référentielles**

Poursuite de l'élaboration d'une série de fiches sur des réalisations de qualité dans l'Hérault. Publication et diffusion en 2021 via la newsletter et le blog du CAUE et sur la plateforme nationale « Observatoire des CAUE ».

(+) www.caue-observatoire.fr

ZOOM P 11

• **Carnet « Urbanisme et énergie »**

Les CAUE 34 et 63 se sont associés pour mettre à jour le guide « Urbanisme et énergie » à l'intention des élus et techniciens des collectivités.

Poursuite de la diffusion du guide et des témoignages associés sous format vidéo.

(+) www.caue34.fr/productions-caue/clip-carnet-urbanisme-et-energie

• **Plaquettes « Favoriser le vivant »**

Destinées à deux publics : élus locaux et particuliers. « Favoriser le vivant sur sa commune » pour les 1^{ers} et « Favoriser le vivant sur son terrain » pour les 2^{nds}.

Dans la plaquette pour élus sont abordées les questions d'aménagement des communes, avec l'objectif de valoriser le vivant (biodiversité) à toutes les échelles, depuis le centre ancien, en passant par les extensions récentes, jusqu'à la campagne cultivée. Objectifs : montrer « comment aménager sa commune, sa parcelle » comme un écosystème, en considérant la biodiversité ordinaire, celle des jardins privés mis bout à bout, des plantations d'alignements d'arbres et d'aménagement d'espaces publics, de gestion des limites de l'urbanisation, des jardins familiaux, des haies, des cours d'eau et boisements... Ceci afin de répondre aux questions prégnantes de disparition accélérée du vivant, de réchauffement climatique, de gestion des inondations, de santé, de mobilité mais aussi d'agrément et de qualité de cadre de vie.

En cours de mise en page. Diffusion en 2022.

In. Partenariats

In. Conseil aux particuliers

• **Plaquette « Guide camping du littoral héraultais 2021 »**

Comment repenser l'aménagement paysager dans un contexte où les ressources en eau sont menacées, particulièrement en période estivale, et où la demande touristique en matière d'accueil, d'hébergement et de loisirs écoresponsables est croissante ? L'environnement végétal des campings participe à la préservation de la biodiversité et elle est un gage de qualité pour la clientèle. L'armature végétale structure, embellit, accompagne les cheminements, procure de l'ombrage et permet de conserver l'intimité des parcelles tout en respectant la ressource en eau. Pour réaménager les établissements de plein air, en privilégiant le choix de plantes et d'essences méditerranéennes et proposer des techniques d'entretien plus écologiques, le Dépar-

tement de l'Hérault, avec l'appui du CAUE, diffuse un guide de conseils en matière d'aménagement, de plantations adaptées, de protection des sols et de préservation de la ressource en eau.

In. Partenariats

• **Accueil au CAUE / réseau des professionnels : rencontres et échanges**

Le 11 juin : l'OPQU pour une session d'audition de qualification ouverte aux professionnels de l'urbanisme ;

Le 9 juillet : le Conseil régional de l'Ordre des architectes (CROA) ;

Le 18 octobre : l'atelier UOM (Urbanistes Occitanie Méditerranée). Rencontre avec les jeunes urbanistes et paysagistes.

FORMATION

• **CNFPT (Centre national de la fonction publique territoriale)**

Dans le cadre des formations mutualisées avec le pôle « Routes et mobilités » du Conseil départemental de l'Hérault, une intervention du CAUE sur la question de **l'aménagement et du traitement des traversées d'agglomération** (en milieu périurbain et rural plus spécifiquement) auprès des agents territoriaux a été intégrée dans la formation « Itinéraires de formation chargé d'opération ».

In. Partenariats

• **Visite pour les élus de Montels**

L'équipe municipale de Montels souhaite embellir le village en mettant en place une approche globale en faveur de **la requalification des espaces publics**.

Dans ce cadre, le CAUE a organisé pour les élus de Montels, une journée de visite sur les communes d'Assignan et de La Caunette, en présence des maires respectifs.

ZOOM P 12-13

• **Formation traversées d'agglomération**

Le pôle « Routes et mobilités » du CD34 souhaite mettre en place une formation à l'adresse des chefs d'agences techniques et du service grands travaux sur le sujet des traversées d'agglomération. L'appui du CAUE est sollicité pour établir le programme, organiser des interventions et visites. Plusieurs rencontres avec le service ressources permettront de proposer deux journées de formation en 2022.

In. Partenariats

De fiche en fiche, un panel de réalisations exemplaires

Dans le droit fil des visites qu'il organise sur le territoire héraultais à l'adresse d'un large public, dont notamment celui des élus et des professionnels du cadre de vie, le CAUE constitue une base de références en matière de réalisations architecturales, urbaines et paysagères qu'il se propose de diffuser sous la forme de fiches volontairement synthétiques.

Les équipements et espaces publics, mais aussi les bâtisses agricoles et viticoles, font l'objet de repérages et de présentations.

Les 1^{res} fiches recensent des lieux déjà explorés lors de visites sur le territoire héraultais. L'idée est de proposer des réalisations et des démarches faisant tout particulièrement écho aux préoccupations des élus communaux et intercommunaux comme par exemple :

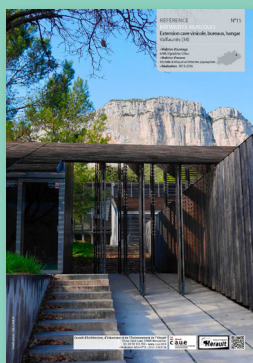
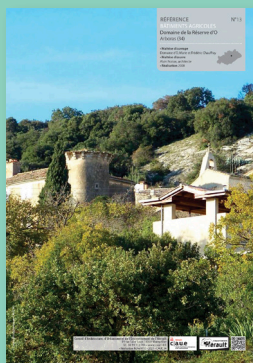
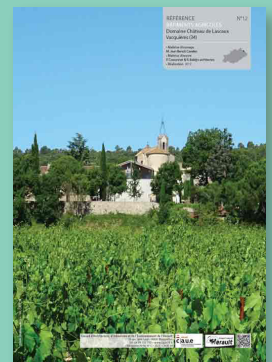
- intégrer un équipement public en centre ancien ;
- concevoir un équipement public qui répond aux enjeux environnementaux et au contexte ;
- constituer une nouvelle centralité avec des équipements et des espaces publics contemporains ;
- agrandir une école ;
- requalifier une route en boulevard ou en avenue ;
- mettre en valeur un centre ancien ;
- reconvertir des bâtiments agricoles en équipements publics ;
- valoriser la dimension viticole d'un village ;
- faire d'une aire de stationnement un parc d'accueil au village, etc.

L'habitat sous différentes formes fait l'objet d'une réflexion et devrait être bientôt intégré.

Les fiches sont diffusées via la newsletter et téléchargeables sur le blog (lien QR Code) ainsi que sur l'Observatoire national des CAUE.

En 2021 et début 2022, sept autres fiches sont publiées :

- N°09 – Place du Jeu de Paume, à Montblanc.
- N°10 – Place du Château Vieux, à Montblanc
- N°11 – Esplanade du centre-ville, à Mèze
- N°12 – Domaine Château de Lascaux, à Vacquières
- N°13 – Domaine de la Réserve d'O, à Arboras
- N°14 – Ferme oléicole (Moulin du Mas de Palat), à Gignac
- N°15 – Extension cave vinicole, bureaux et hangar, à Valflaunès.



Requalification d'espaces publics

Visite avec les élus de Montels dans les villages de La Caunette et d'Assignan

L'équipe municipale de Montels souhaite embellir le village en mettant en place une approche globale pour la requalification des espaces publics. La commune de 250 habitants environ est située à l'ouest du département, face à l'étang de Capestang et à une quinzaine de kilomètres au nord de Narbonne. Le CAUE, sollicité dans ce contexte, rencontre les élus et propose une méthodologie adaptée au projet et un accompagnement de la démarche.

En préalable à cet accompagnement, les élus de Montels ont été reçus respectivement par les maires de La Caunette et d'Assignan.

Cette rencontre, organisée par le CAUE, était l'occasion de présenter aux élus montélois deux démarches de valorisation de village accompagnées par le CAUE, démarches de projet similaires dans leur méthode mais différentes par leur contexte.

Hérault Ingénierie, partenaire de la collectivité, était également présent.

Dans chaque commune, le CAUE a précisé les circonstances et l'historique, ainsi que les

étapes préliminaires à la mise en place d'une mission de maîtrise d'œuvre, depuis les réflexions préalables jusqu'à la sélection d'une équipe qualifiée.

Ces visites commentées, riches en information, ont convaincu la municipalité de Montels, qui s'engage à son tour dans la valorisation de son village, avec l'appui du CAUE.

Pour le CAUE, au vu du bilan positif de cette action, l'expérience sera à reproduire avec les équipes municipales qui s'interrogent sur la valorisation de leur village.

LA CAUNETTE

Credits photos : CAUE 34



Max FABRE (à gauche), maire de La Caunette, a fait l'historique d'une démarche initiée en 2003.



Visite de la première tranche de travaux réalisée en 2007. MCE Régis NEBOUT, architecte du patrimoine.

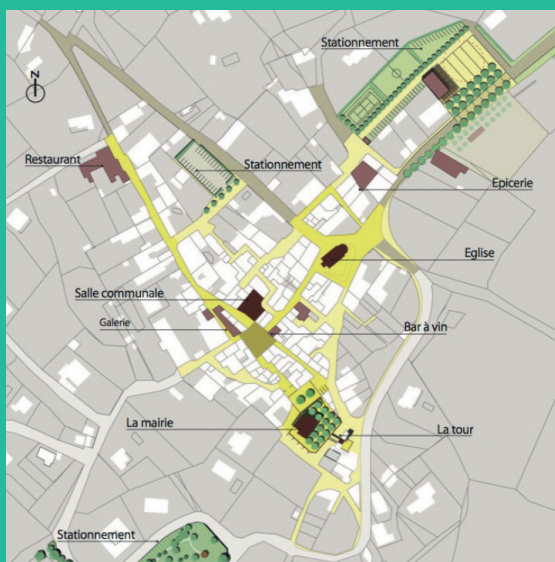


Les aménagements de la deuxième tranche, en site classé, réalisée en 2019 par l'agence ESKIS paysagistes.

ASSIGNAN



Rémy SOULIÉ, maire d'Assignan, relate l'origine particulière du projet, la création d'un pôle d'accueil et de séjour œnotouristique. Le projet sera soutenu par les collectivités à travers la mise en œuvre d'un programme de requalification des espaces publics du village.



Le plan-programme des espaces publics, élaboré en 2011 par le CAUE en concertation avec les partenaires publics et privés du projet.



Les aménagements réalisés à partir de 2014 par l'agence Atelier Sites, paysagiste et architecte.



PAROLES D'ÉLU

Olivier HENRY, maire de Montels, relate la visite dans son compte rendu à l'intention de l'ensemble du conseil municipal.



« Les projets de requalification de cœur de village sont des projets à « temps long », qui se déroulent en plusieurs phases opérationnelles et de financement. Cela suppose de la constance et de la persévérance de la part des élus, qui doivent se projeter au-delà de leurs mandats en cours [...] Les services de l'État (UDAP, DREAL notamment) doivent être associés à certaines étapes, pour recueillir leurs observations et se soumettre à leurs prescriptions [...] Les aménagements réalisés dans les deux villages visités ont fortement valorisé leurs bourgs [...] La mise en œuvre d'une politique municipale de valorisation de l'espace public produit un « effet d'entraînement » auprès des propriétaires des habitations du bourg : ces derniers acceptent plus volontiers de modifier leurs habitudes, voire d'initier un projet de réfection de leurs façades, dès lors que cela s'inscrit dans une action globale et qualitative sur leur environnement immédiat [...] La question du stationnement des voitures est un point important. Dans les deux villages visités, des zones à proximité du cœur de bourg ont été spécialement aménagées pour le parking des véhicules des habitants et des visiteurs. L'agrément et la qualité des places et voies publiques est en rapport direct avec la capacité à y réduire, voire supprimer, le stationnement habituel des voitures. »

MISSION

Conseil aux collectivités territoriales



Crédit photo : SG - CAUJE 34

Ce que dit la loi...

« Le CAUE est à la disposition des collectivités et des administrations publiques qui peuvent le consulter sur tout projet de paysage, d'urbanisme, d'architecture ou d'environnement. Il peut déléguer ses missions aux services d'assistance architecturale fonctionnant exclusivement dans le cadre des parcs naturels régionaux .../... Ses interventions sont gratuites. »

Loi n° 77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture – Article 7

Aménager sa commune

Le CAUE conseille et accompagne communes et groupements de communes dans toutes les démarches touchant à l'aménagement du territoire : espace et équipement publics, centre ancien, patrimoine, réhabilitation, programmation architecturale et urbaine, restructuration urbaine, développement urbain, aménagement paysager, etc.

Deux niveaux d'intervention sont possibles :

- Les missions « courtes » comprenant une visite, une réunion de travail et une note rédigée avec avis, recommandations et informations adaptées ;
- Les missions d'accompagnement de la maîtrise d'ouvrage sur plusieurs mois qui prennent en compte les problématiques posées, établissent un diagnostic sommaire, une aide à la rédaction de cahier des charges et à la consultation pour le choix d'un professionnel, un suivi... Ce type de mission peut donner lieu à la production de documents écrits, graphiques et photographiques : diagnostics et analyses, schémas d'orientations, scénarios, fiches conseils, etc. Une convention définit les objectifs à atteindre, les moyens à mettre en œuvre et les délais de réponse.

Quelles sont nos spécificités ?

Acteur de terrain, le CAUE apporte aux élus territoriaux une aide à la réflexion et à la décision. Ses interventions excluent toute maîtrise d'œuvre et sont gratuites. Son expertise professionnelle s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire d'architectes, urbanistes, paysagistes qui développent des approches globales, transversales et environnementales. Il travaille sur l'équilibre des territoires, la cohérence de l'aménagement et la mémoire des lieux.

À l'interface des différents acteurs, des décideurs aux usagers, le CAUE propose un travail d'animation, de médiation et il privilégie les approches partenariales. Il diffuse des documents d'information et/ou de sensibilisation et il organise régulièrement des rencontres sur des thématiques proches des préoccupations des collectivités, avec l'objectif de nourrir la réflexion des élus et des professionnels.

Une organisation répartie en cinq secteurs

Toutes les demandes des collectivités territoriales héraultaises sont étudiées au sein de l'équipe. Les interventions sont coordonnées dans un souci d'évaluation des priorités correspondant à des enjeux territoriaux pré-identifiés et de planification des réponses.

Chaque secteur est plus particulièrement confié à un architecte ayant des compétences en matière d'urbanisme et de paysage.

Ce référent connaît son territoire et il assure les contacts avec les représentants des collectivités (voir carte p. 16).

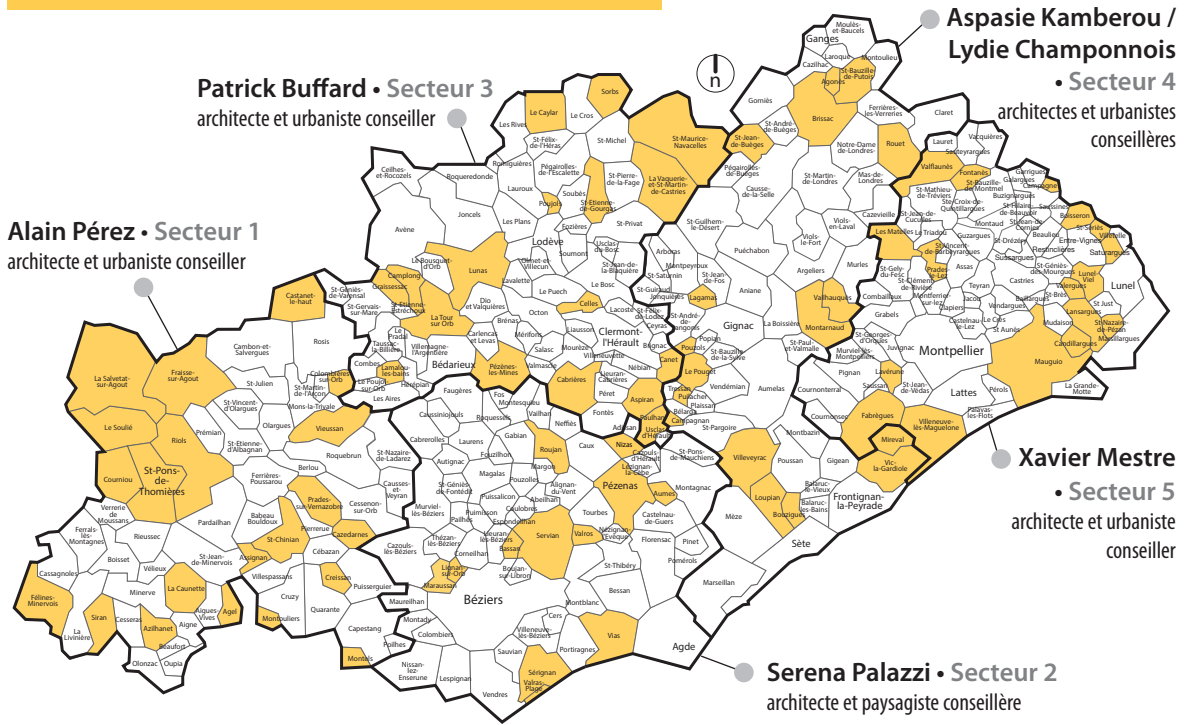
Organisation sur le territoire départemental

COORDINATION & APPUI : Sylvaine GLAIZOL, directrice adjointe du CAUE, architecte et urbaniste conseilère

RÉFÉRENTS DE SECTEURS : Patrick BUFFARD, architecte et urbaniste conseiller / Lydie CHAMPONNOIS, architecte et urbaniste conseilère / Aspasia KAMBÉROU, architecte et urbaniste conseilère / Xavier MESTRE, architecte et urbaniste conseiller / Serena PALAZZI, architecte et paysagiste conseilère / Alain PÉREZ, architecte et urbaniste conseiller

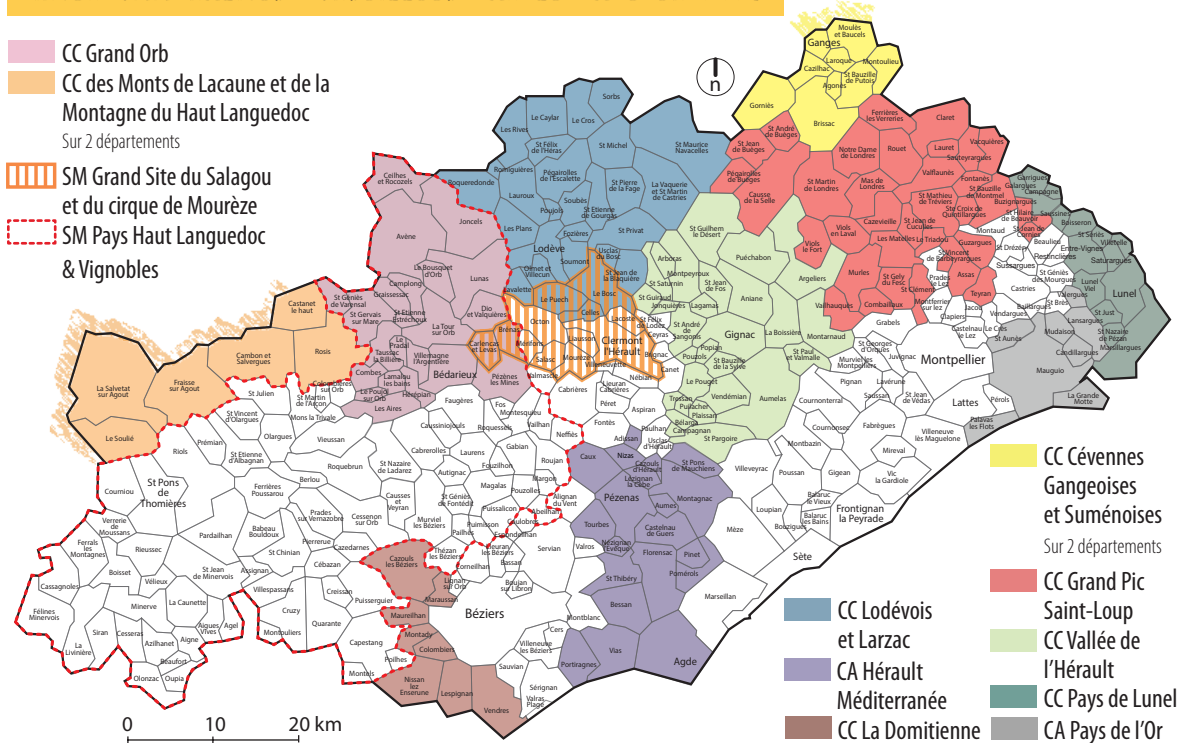
EN APPUI : Anaïs HERVOUET, paysagiste conseilère / Mickaël ARJONA, architecte conseiller.

COMMUNES CONSEILLÉES PAR LE CAUE EN 2021



INTERCOMMUNALITÉS CONSEILLÉES PAR LE CAUE EN 2021

- CC Grand Orb
- CC des Monts de Lacaune et de la Montagne du Haut Languedoc
Sur 2 départements
- SM Grand Site de Salagou et du cirque de Mourèze
- SM Pays Haut Languedoc & Vignobles



Interventions menées en 2021

COLLECTIVITÉ dans le cadre d'une convention d'accompagnement avec le CAUE

COLLECTIVITÉ hors convention

22 conventions signées avec des collectivités territoriales en 2021 : ASPIRAN, BASSAN, CANDILLARGUES, COLOMBIÈRES-SUR-ORB, CC DES MONTS DE LACAUNE ET DE LA MONTAGNE DU HAUT LANGUEDOC, FÉLINES-MINERVOIS, FONTANÈS, FRAISSE-SUR-AGOUT, LANSARGUES, LOUPIAN, MONTARNAUD, NIZAS, PRADES-LE-LEZ, SAINT-CHINIAN, SAINT-MAURICE-NAVACELLES, SORBS, LA TOUR-SUR-ORB, LE CAYLAR, VALRAS-PLAGE, VIEUSSAN, VILLEVEYRAC, VILLENEUVE-LÈS-MAGUELONE.

Et poursuite de 8 missions d'accompagnement sur la base de conventions antérieures avec BOISSERON, FÉLINES-MINERVOIS, LE CAYLAR, LES MATELLES, PRADES-SUR-VERNAZOBRE, ROUJAN, SIRAN, VILLEVEYRAC. Et pour l'assistance auprès des particuliers : CC PAYS DE LUNEL, SM PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES.

DANS LE DOMAINE DE L'URBANISME

BOISSERON (2020) - Projet urbain - Suivi d'une étude de définition urbaine thématique et sectorielle, MCE urbaine confiée à l'équipe LEBUNETEL (suite en 2022). Partenariats CD34/ Région Oc.

ZOOM P.22-23

BOISSERON - Projet d'aménagement du château en tiers-lieu culturel et ouverture du parc au public. Avis préalable à une proposition de méthode.

BOUZIGUES - PLU patrimonial, reconversion d'une cave coopérative - Informations transmises.

BRISSAC - Projet de lotissement conduit par Héralut logement - Avis simple.

CA PAYS DE L'OR - Qualité environnementale des requalifications, extensions et créations de ZAE - Échanges sur les possibilités d'action.

CANDILLARGUES - Projet urbain et aménagement du centre-ville - Poursuite du suivi, MCE urbaine équipe ESKIS. Partenariat CD34.

CELLES (2020) - Étude paysagère - Suivi, MCE ART paysagistes. Partenariats DREAL/UDAP/SM GS du Salagou et du cirque de Mourèze.

COLOMBIÈRES-SUR-ORB - Structuration d'une centralité - Visites sur site et échange avec l'équipe municipale, définition d'une mission de MCE, consultation à venir (2022). Partenariat SM PHLV.

CC GRAND PIC SAINT-LOUP - Maîtrise foncière, division parcellaire et PLH - Participation à un atelier et avis pour la rédaction d'un cahier des charges (en cours).

CC GRAND ORB - Analyse paysagère et patrimoniale du territoire - Avis formulés pour l'élaboration d'une étude paysagère associée au PLUi.

CREISSAN - Projet urbain - Pour une étude de définition urbaine globale et sur un secteur du centre ancien, convention d'accompagnement à venir (2022). Partenariat Héralut Ingénierie (HI).

FABRÈGUES - Élaboration d'une charte pour un urbanisme durable - Rencontre et information.

LAMALOU-LES-BAINS - Revitalisation du bourg - Participation au comité de pilotage bourg-centre Région Oc.

LAVÉRUNE - Extension urbaine en limite sud-est - Avis sur les orientations à donner.

LES MATELLES (2019) - Projet urbain - Mise en place d'une étude de définition urbaine thématique et sectorielle, consultation et sélection de l'équipe de MCE urbaine « Pour une ville aimable », PUVA (suite 2022). Partenariats CD34/EPFOc/DDTM/UDAP.

LIGNAN-SUR-ORB (2019) - Aménagement du secteur Élie Guibert - Réunions avec FDI Habitat (en attente).

LUNEL-VIEL - Projet urbain et mise en valeur du patrimoine - Visite sur site, définition d'un accompagnement (convention 2022). Partenariats CD34/EPFOc/DDTM/UDAP.

MARAUSSAN - Révision du PLU - Avis et conseil ponctuel.

MAUGUIO - Révision du PLU - Information ponctuelle.

PAULHAN - Programmation urbaine sur le centre ancien - Compte rendu et proposition d'accompagnement transmis. Partenariat EPFOc.

RIOLS - Carte communale - Visite et avis formulés.

SAINT-MAURICE-DE-NAVACELLES - Extension urbaine - Visite de terrain, présentation des premières réflexions.

VAILHAUQUÈS - Maîtrise des re-divisions parcellaires à intégrer à une modification du PLU. Conseils formulés et supports pour une étude préalable à une modification de PLU transmis.

Interventions menées en 2021 (suite)

Crédit photo : CAUE 34



Vieussan : le village dominant les vignes.



Vieussan : relief
et hydrographie.

VIEUSSAN - Projet urbain - Mise en place d'une étude de définition urbaine préalable à la mise en œuvre d'un document de planification, consultation, équipe de MCE urbaine désignée EXTERRA, architectes urbanistes (suite 2022). Partenariats CD34/DDTM34.

VILLENEUVE-LÈS-MAGUELONE - Projet urbain, mobilités et aménagement des espaces publics.

Réunion de travail, visite sur site, diagnostic sommaire pour une étude de définition urbaine. Partenariats MMM/EPFOc/CD34/ DDTM34.

VILLEVEYRAC - Projet urbain préalable à une révision du PLU - Visites de sites, présentation de la démarche au conseil municipal. Partenariat CD34.

DANS LE DOMAINE DES ESPACES PUBLICS, MISE EN VALEUR

AGONES - Aménagement d'espaces publics - 1^{re} réunion en mairie. Partenariat HI (suite 2022).

ASPIRAN (2020) - Réaménagement d'une placette - Suivi, MCE désignée ART paysagistes, étude en cours.

ASSIGNAN (2020) - Mise en valeur des espaces publics du village - Poursuite du suivi.

AUMES - Aménagement d'espaces publics - Compte rendu de visite transmis (en attente). Partenariats CD34/HI.

AZILLANET - Réaménagement d'espaces publics - RDV avec le maire à venir (2022).

BASSAN (2020) - Requalification de l'entrée du village, avenue de Servian - Proposition d'une convention d'accompagnement (suite 2022). Partenariat CD34.

BRISSAC - Requalification des espaces publics de BRISSAC-LE-HAUT - Visite sur site et remise d'une fiche conseil.

BRISSAC - Requalification des espaces publics du village - Visite et proposition d'accompagnement (suite 2022).

CAMPLONG - Acquisition de 2 parcelles pour la réalisation d'un parking en centre ancien - Visite et compte rendu transmis.

CC DES MONTS DE LACAUNE ET DE LA MONTAGNE DU HAUT LANGUEDOC - Aménagement d'une aire d'accueil à Douch-Rosis - Visites sur site, réunion avec les élus, convention d'accompagnement (2022). Partenariats UDAP/DREAL/HI.

FÉLINES-MINERVOIS - Aménagement de la traversée - Finalisation du cahier des charges pour une mission de MCE (en attente : lancement d'une consultation de MCE). Partenariat CD34/HI.

LAGAMAS - Amélioration d'un aménagement de traversée récent - Visite et avis pour des ajustements, avec le service des routes CD34.

LANSARGUES - Requalification des espaces publics du centre et extensions urbaines - Mise en place d'une consultation de MCE urbaine, Atelier SITES désigné. Partenariats POA/CD34-Agence Petite Camargue.

LUNAS - Aménagement du cœur de village - Visite à programmer (pas de retour).

MONTARNAUD - Préalables à la restructuration d'espaces publics - Diagnostic et définition d'une mission d'étude confiée à l'équipe de l'agence TRAVERSES. Partenariat HI/CD34.

MONTELS - Aménagement d'un espace d'accueil public - Proposition d'accompagnement avec préalable une visite de réalisations. Partenariat HI.

ZOOM P 12-13

PEZENAS (2017) - Requalification de la traversée RD 913 - Participation aux réunions de travail et aux COPIL de suivi des études engagées - MCE : Atelier SITES. Partenariats CD34/UDAP/DREAL.

PÉZÈNES-LES-MINES - Aménagement paysager d'espaces publics en bord de rivière - Avis formulé.

POUJOLS - Aménagement des rues du village - Réunion de travail, visite sur site et compte rendu (en attente). Partenariats HI/CD34.

POUZOLS - Réaménagement d'une place en centre ancien - Réunion de travail à venir (2022).

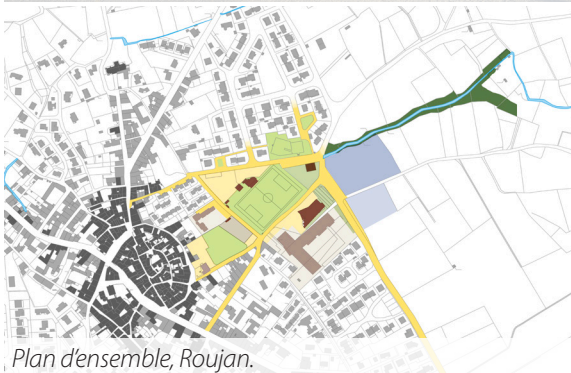
PRADES-SUR-VERNAZOBRE (2019) - Requalification de la traversée du village et espaces publics attenants - Mission de MCE agence TRAVERSES. Partenariats HI/CD34.

ROUJAN (2020) - Aménagement paysager d'un site multifonctionnel - Diagnostic et définition d'une mission de MCE (suite 2022).

Crédit photo : CAUE 34



Site à aménager à Roujan.



Plan d'ensemble, Roujan.

SAINT-BAUZILLE-DE-PUTOIS - Requalification des espaces publics du centre ancien - Visite, proposition de méthode et d'accompagnement transmise.

SAINT-CHINIAN - Réhabilitation du jardin de la mairie et des espaces publics attenants - Rédaction d'un cahier des charges de définition d'une mission de MCE (en attente du lancement de la consultation).

SAINT-ETIENNE-DE-GOURGAS - Réaménagement de la pl. de l'église - Compte rendu de visite.

SAINT-JEAN-DE-BUÈGES (2019) - Réaménagement de la traversée du village - Définition d'une mission de MCE urbaine (en attente de la consultation par le CD34).

SAINT-NAZAIRE-DE-PEZAN - Réaménagement d'espaces publics et construction d'un lieu de vie - Relevé sur site, rencontre avec les élus, proposition d'une convention d'accompagnement.

SATURARGUES - Aménagement d'une plaine de jeux - Réunion de travail en partenariat avec l'Agence Locale Petite Camargue-CD34 (pas de retour).

SERIGNAN - Aménagement d'un jardin communal - Conseils généraux préalables au lancement d'une consultation.

SIRAN (2019) - Mise en valeur des espaces publics du centre et du parc du château - Diagnostic et définition d'une mission de MCE, cahier des charges soumis aux élus pour validation (suite 2022).

VALFLAUNÈS - Aménagement de la place du Mont Hortus et de l'avenue du Pic Saint-Loup - Définition d'une mission de MCE (sans suite). Partenariats HI/Agence technique PSLp.

VALRAS-PLAGE - Réaménagement de la promenade du front de mer - Présentation d'un diagnostic (en attente).

VALROS - Aménagement du centre du village - Compte rendu de visite et proposition d'accompagnement. Partenariat HI.

VIAS - Requalification d'espaces publics - Visite pour un diagnostic. Partenariat UDAP.

VIC-LA-GARDIOLE - Aménagement en site protégé « Terrains Sénégas » et traitement du stationnement en relation avec le centre ancien - Proposition de méthode et d'accompagnement de la démarche (en cours). Partenariats UDAP/DREAL.

VILLEVEYRAC (2017) - Requalification des espaces publics en centre ancien - Reprise du diagnostic et définition d'un programme d'actions, consultation pour le choix d'un MCE à venir (2022).

DANS LE DOMAINE DES ESPACES PUBLICS, TRAITEMENTS PAYSAGERS

ASPIRAN - Végétalisation et désimperméabilisation de la cour d'école communale - Visite et conseil ponctuel.

BASSAN (2020) - Végétalisation de la piste cyclable allant de Servian à Bassan - Plantations en cours. Partenariat Paysabres.

CC VALLÉE DE L'HÉRAULT, CC DES CEVENNES GANGEOISES et SUMÉNOISES, CC GRAND PIC SAINT-LOUP - COTECH et COPIL Plan paysage des plaines, Causses et Gorges de l'Hérault finalisé.

LAMALOU-LES-BAINS - Aménagements paysagers divers - Conseils transmis.

Interventions menées en 2021 (suite)

LES MATELLES - Végétalisation de la plaine de loisirs - Conseils sur site, compte rendu transmis.

MONTARNAUD - Gestion des espaces communaux plantés - Note de cadrage pour consultation de paysagistes concepteurs (en cours 2022).

MONTOULIERS - Implantation d'un parking municipal - Conseils paysagers formulés.

SERVIAN - Fleurissement des rues - Recherche de documentation et références sur des démarches

de fleurissement des rues type « permis de végétaliser ».

SERVIAN - Renaturation de la Lène en milieu urbain - Proposition d'une convention d'accompagnement (suite 2022).

SAINT-PONS-DE-THOMIÈRES (2016) - Réaménagement du site classé de la source du Jaur - Phase de suivi. Partenariats DRAC/DREAL.

DANS LE DOMAINE DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS ET ARCHITECTURE

AGEL - Rénovation toiture et isolation de l'école - Avis et conseils.

AGEL - Création d'un local sanitaire sur un espace public - Visite sur site, conseil ponctuel.

BRISSAC - Réhabilitation du Domaine Nicouveau - Visite et compte rendu.

CABRIÈRES - Réhabilitation de la « Mine de Pioch Farrus » - Conseils formulés pour une méthodologie et des étapes de la mise en œuvre du projet.

CAMPAGNAN - Projet d'équipements scolaires - Visite, avis et proposition d'une convention d'accompagnement. Partenariats HI/CD34.

CAMPAGNE (2020) - Réhabilitation d'une maison communale - Avis et conseils formulés sur nouveau programme (pas de retour).

CANET - Réhabilitation de la chapelle Saint-Martin - Conseils.

CASTANET-LE-HAUT - Restructuration d'un îlot dégradé - Proposition d'une convention d'accompagnement (poursuite 2022). Partenariat HI.

CAZEDARNES - Projet de salle communale, Conseils et proposition d'accompagnement (en attente).

COURNIU-LES-GROTTES - Réhabilitation du site de la grotte Devèze - Participation réunion de travail (pas de retour). Partenaires DREAL/UDAP.

FONTANÈS - Rénovation de bâtiments communaux pour un café associatif, un espace de coworking et la mairie - Suite avec les études de la MCE désignée LANDEMAINE Architectes.

FRAISSE-SUR-AGOUT - Projet d'école communale - Définition du pré-programme et mise en place d'une mission de MCE (suite 2022).

GRAISSESSAC - Création d'une mezzanine dans le musée « Graissessac autrefois » - Compte rendu de visite.

LA CAUNETTE - Restructuration d'un équipement public - Scénarios de reconversion évoqués, (suite 2022).

LA SALVETAT-SUR-AGOUT (2020) - Réhabilitation d'un bâtiment en cœur de village - Visite et participation au groupe de travail.

LA TOUR-SUR-ORB - Réhabilitation de la mairie - Visites et synthèse des réflexions préalables.

LA VACQUERIE - Réhabilitation du camping municipal. Avis formulés et conseil paysager ponctuel.

LA VACQUERIE - Rénovation énergétique de la salle des fêtes - Compte rendu de visite.

LE CAYLAR (2020) - Restructuration des écoles et de la salle des fêtes - Mission de suivi, MCE désignée, ESTEBE & CATHALA, **ZOOM P.26-27**

LE POUGET - Restructuration des écoles et création d'une cantine - Proposition d'une convention d'accompagnement.

LE SOULIE - Protection des planques - Visite et conseils pour l'établissement d'un programme de sauvegarde. Partenaire service patrimoine CD34.

LOUPIAN - Réaménagement des vestiaires et du terrain de football - Poursuite de la mission d'accompagnement.

MONTARNAUD - Reconversion de la cave coop. en mairie, tiers lieu, salles associatives et aménagement du site - Aide à la définition d'une mission de programmation. Partenariat Région Occitanie dans le cadre de l'AMI friches Occitanie (suite 2022).



Crédit photo : CAUE 34

Visite de la cave coopérative de Montarnaud.

NIZAS - Réhabilitation de la Tour de l'Horloge - Proposition d'un accompagnement validé.

PRADES-LE-LEZ - Projet de restructuration et modernisation d'équipements scolaires, visites et réunions de travail, mise en place d'une mission de programmation, équipe INECO désignée.

PUILACHER - Projet de construction d'une école maternelle et élémentaire, compte rendu de visite et convention d'accompagnement proposés.

RIOLS - Création de commerces et d'activités dans le centre du village - Avis (suite 2022 AML friches Occitanie).

ROUET - Aménagement et restauration de petits patrimoines communaux - Visite sur site, compte rendu avec proposition d'une mission d'accompagnement.

SAINT-SÉRIÈS - Création d'un commerce multi-services, (sans suite).

SERVIAN - Extension de l'école maternelle - Conseils pour l'établissement du programme, Pierre CABANIS, architecte programmiste, désigné.

SERVIAN (2020) - projet de réhabilitation de la médiathèque, consultation pour le choix du MCE : Nicolas ANDRÉ, Alexandre SENAC, architectes.

SORBS - Rénovation d'un bâtiment communal, visite sur site et conseils, sollicitation d'un BET énergétique en parallèle (suite 2022).

VALERGUES (2017) - Extension de la médiathèque, restructuration partielle de l'îlot de Rédier - Suite avec organisation d'une consultation, MCE désigné : équipe CASTELNAU-FERRI, architectes, phase de suivi. Partenaire UDAP.

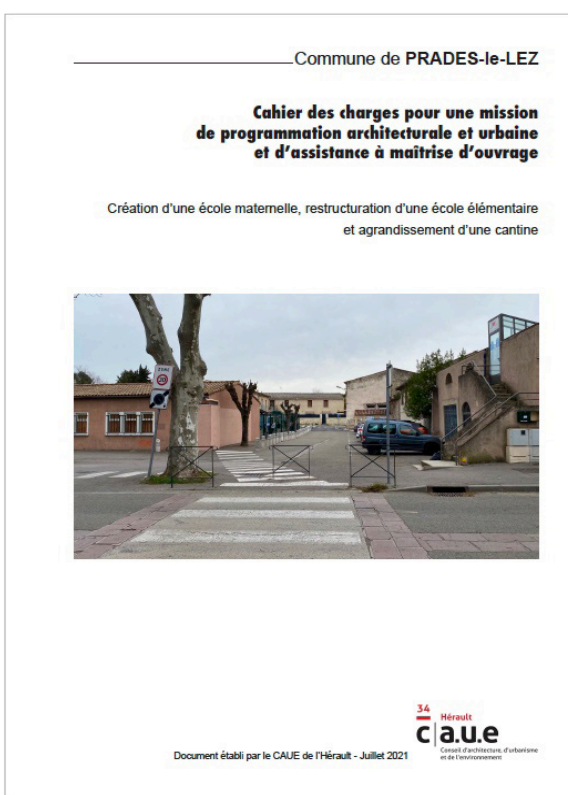
ZOOM P.24-25

VIC-LA-GARDIOLE - Construction d'un pôle enfance jeunesse et extension de la cantine - Avis sur cahier des charges proposé par la CABT.



La cour d'école actuelle de Prades-le-Lez, une modernisation et une restructuration des écoles s'imposent.

Crédit photo : CAUE 34



DANS LE DOMAINE ARCHITECTURE, CONSEIL ARCHITECTURAL



Domaine de la Jasse à Combaillaux, axonométrie.

CC GRAND PIC SAINT-LOUP - Mission de conseils paysagers et architecturaux aux domaines viticoles renouvelée (2022).

CC LA DOMITIENNE - Suivi architectural de mise en valeur des façades et devantures (en attente).

CC VALLÉE DE L'HÉRAULT - Opération façade, conseils pour la mise en place d'une étude de cadrage et pour une mission d'architecte-conseil.

MIREVAL - Mise en valeur des façades du centre ancien, visite sur site, avis et conseils transmis.

PRADES-LE-LEZ - Mise en place d'une mission d'architecte conseil (sélection 2022).

Boisseron

Etude de définition urbaine thématique et sectorielle

La municipalité de Boisseron a souhaité engager une démarche de projet urbain en s'appuyant sur l'élaboration d'une étude de définition urbaine thématique et sectorielle. Celle-ci a pour objectif de définir des orientations d'aménagement, les stratégies foncières et les outils réglementaires. L'ensemble doit s'inscrire dans une démarche transversale qui intègre l'enjeu de transition écologique et énergétique.

Crédit photo : commune de Boisseron



Photographie aérienne de Boisseron avec au premier plan le château et son parc.

Les élus envisagent de réviser le document d'urbanisme (PLU) et pour cela ils souhaitent mener une étude sur le développement urbain de Boisseron qui intègre la question des extensions et renouvellements urbains, celle du devenir des équipements et des espaces publics, de manière globale, et plus précise sur certains secteurs pré-identifiés tels que le site de la cave coopérative et celui de l'école ou encore celui du centre ancien en lien avec les projets en cours sur le château et ses espaces attenants.

La municipalité envisage de poser un cadre pour la gestion des projets des particuliers ou promoteurs qui intègrent la densification du tissu urbain et les mutations des parcelles. Dans le cadre d'ateliers participatifs, elle prévoit

de sensibiliser les habitants et les acteurs privés de l'aménagement aux enjeux urbains, environnementaux, et de qualité du cadre de vie.

Les questions relatives au réchauffement climatique, la perte de biodiversité, mais aussi de production d'énergie à l'échelle du territoire communal doivent être prises en compte dans les différentes approches.

Un accompagnement au long cours

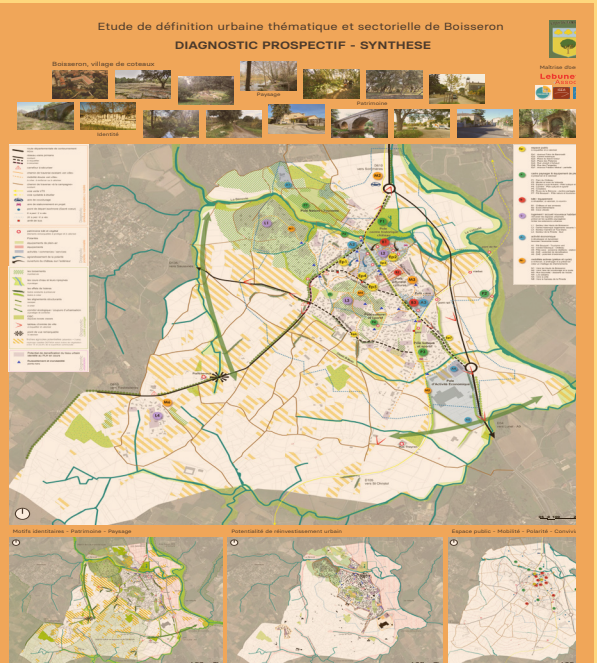
En 2009, le CAUE a accompagné la commune avec une approche sur les espaces publics permettant d'enclencher le projet de requalification de l'avenue Frédéric Mistral. Entre 2016 et 2017, il a proposé des éléments



Séquences d'atelier participatif.



Diagnostic en marchant : l'urbanisme avec ses pieds !



Diagnostic prospectif - Synthèse. Crédit : Lebunetel.

Les premières phases ont commencé notamment avec l'organisation de deux séances de diagnostic en marchant. Elles proposent aux habitants de déambuler dans certains lieux du village et d'échanger avec eux sur les enjeux, les contraintes et les perspectives d'évolutions. Plusieurs ateliers participatifs publics se sont également tenus afin d'inviter les acteurs économiques ou culturels et les habitants à échanger sur des thématiques.

Une première réunion de synthèse et de présentation du diagnostic a permis d'identifier de grandes orientations et des priorités. Boisseron « village de coteaux, au patrimoine architectural et paysager » à valoriser, se doit aujourd'hui de développer de manière raisonnée et diversifiée son offre de logements.

d'analyse pour des échanges avec la commission urbanisme sur l'avenir du village. Dans la continuité, en 2021, il a accompagné la commune dans l'élaboration du cahier des charges de l'étude de définition urbaine. Il accompagne les élus sur les modalités de sélection d'une équipe de professionnels et le suivi de l'étude (2022).

L'équipe constituée autour de Nicolas LEBUNETEL & associés (architecture-urbanisme-paysage), ISEA Project (concertation citoyenne), IMBE (DD et QDO), SITETUDE (VRD et Hydraulique) a été retenue par la municipalité.

Comment poursuivre un développement sans pour autant compromettre l'identité paysagère de Boisseron ? Comment et où densifier sans aggraver les risques hydrauliques liés à l'imperméabilisation des sols ? Comment intégrer la protection de la biodiversité ?

Comment réparer et améliorer l'existant, « faire village » et construire des espaces publics fédérateurs ? C'est à l'ensemble de ces questions que vont devoir répondre les prochaines étapes de l'étude.

Valergues

Extension de la médiathèque et restructuration de l'îlot attenant au centre ancien

La commune s'est engagée dans un projet d'envergure sur un ensemble bâti inoccupé, contigu à l'église Sainte-Agathe, datée du XI^e siècle et inscrite à l'Inventaire supplémentaire des monuments historiques (ISMH).

Crédit photo : CAUE 34



Vue de l'intérieur de l'îlot attenant à l'église et à la médiathèque.

Le CAUE, en partenariat avec l'UDAP, accompagne les élus dans cette démarche volontariste qui consiste à déployer les équipements culturels et associatifs dans des bâtisses situées en partie nord d'un îlot faisant l'objet d'un emplacement réservé au PLU. Leur acquisition par la municipalité est l'opportunité de redynamiser le centre ancien et d'en améliorer le fonctionnement : réhabilitation

du bâti vacant et mise en valeur du patrimoine, mise en relation des équipements communaux adjacents, aménagement du cœur d'îlot et diversification des parcours piétons...

Un état des lieux sommaire permet d'abord de constater les dysfonctionnements de la médiathèque, notamment le manque d'ensoleillement dû à l'orientation nord, à l'é étroitesse de la rue et à l'épaisseur des murs.

Une vision globale de l'ensemble, composé de petites maisons vigneronnes et d'annexes agricoles, conduit ensuite à détecter les potentialités du site, à identifier les points bloquants.

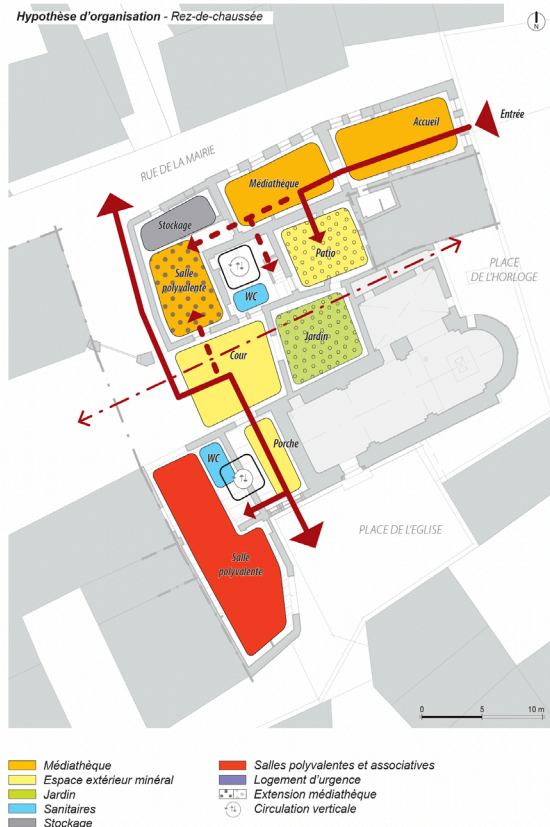
Certains éléments comme le chai et les maisons vigneronnes présentent des qualités indéniables qui témoignent de l'activité passée, alors que d'autres, trop vétustes comme la soue et la remise s'avèrent difficile à réhabiliter. Leur démolition est l'opportunité d'envisager une nouvelle orientation pour la médiathèque, qui pourrait s'ouvrir vers le sud, sur le cœur d'îlot.

La porte cochère de la maison de village, murée sur la place de l'église, laisse aussi entrevoir la possibilité d'une traversée de l'îlot par une liaison piétonne.

Document : CAUE 34



Etat des lieux de l'ensemble acquis par la commune.



Définition des besoins et principes d'organisation.



Après un temps de réflexion préalable et concerté avec les élus pour appréhender les enjeux urbains, architecturaux et patrimoniaux du site, le CAUE explore diverses hypothèses d'organisation et de répartition des fonctions identifiées par la municipalité pour l'aider à statuer sur un scénario, en évaluer la faisabilité et valider les principaux éléments de pré-programmation du projet à venir.

Une consultation d'architectes est lancée pour la mission de maîtrise d'œuvre qui est répartie en deux tranches (coût prévisionnel global de

travaux estimé à environ 1 200 000 € HT) :

- l'extension de la médiathèque et l'aménagement d'un patio et d'un jardin en tranche ferme ;
- la réhabilitation-reconversion de l'ancien chai en salles polyvalentes et associatives, l'aménagement de liaisons piétonnes et d'une cour publique en tranche optionnelle.

À l'issue de la consultation, l'atelier d'architecture Castelnau-Ferri est retenu, associé aux bureaux d'études Calder Ingénierie, Alabiso, Rossel et Underground.

PAROLES D'ÉLU



Jean-Louis BOUSCARAIN
maire de Valergues

« Je tiens à remercier, au nom du conseil municipal, le CAUE pour l'aide qu'il nous a apportée dans la

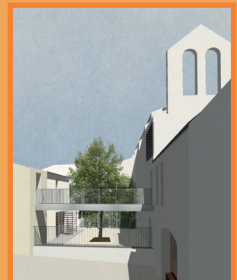
préparation de notre projet culturel cœur de ville (îlot Redier), et en particulier vos architectes conseillers qui nous ont accompagnés avec beaucoup de discernement. L'agence Castelnau-Ferri nous a présenté le dossier que nous allons soumettre au conseil du 3 novembre prochain à nos financeurs. Nous tenons à continuer à bénéficier de vos conseils tout au long de l'opération. »

PAROLES DE MAÎTRES D'ŒUVRE

L'atelier Castelnau-Ferri fixe les objectifs indispensables à la réussite du projet



« ... Respecter et affirmer l'esprit du lieu, rechercher une structure d'îlot proposant des connexions avec le centre village ; réaliser un ouvrage créatif et ambitieux, répondant aux besoins des utilisateurs ; proposer des solutions structurelles et techniques associant frugalité et performance ; avoir le souci permanent de la qualité tant au niveau de la conception qu'à celui de la réalisation et de la maintenance ; livrer un ouvrage opérationnel dans les délais impartis ; etc. »



Le Caylar Restructuration des écoles

La municipalité du Caylar a souhaité engager la rénovation de l'école communale construite en 1885-1888 et agrandie en 1922. Celle-ci accueille une maternelle et salle de motricité, une classe de primaire et une salle informatique, un espace réservé à l'ALAE.

Les élus ambitionnent une rénovation fonctionnelle, évolutive et vertueuse sur le plan environnemental. Ils ont également souhaité que soit étudiée la possibilité de réaliser une cantine scolaire aujourd'hui externalisée.

Les façades et la toiture avaient été restaurées il y a quelques années, mais l'intérieur restait à faire notamment sur les questions d'accessibilité, de thermique, des sanitaires et de sécurité.

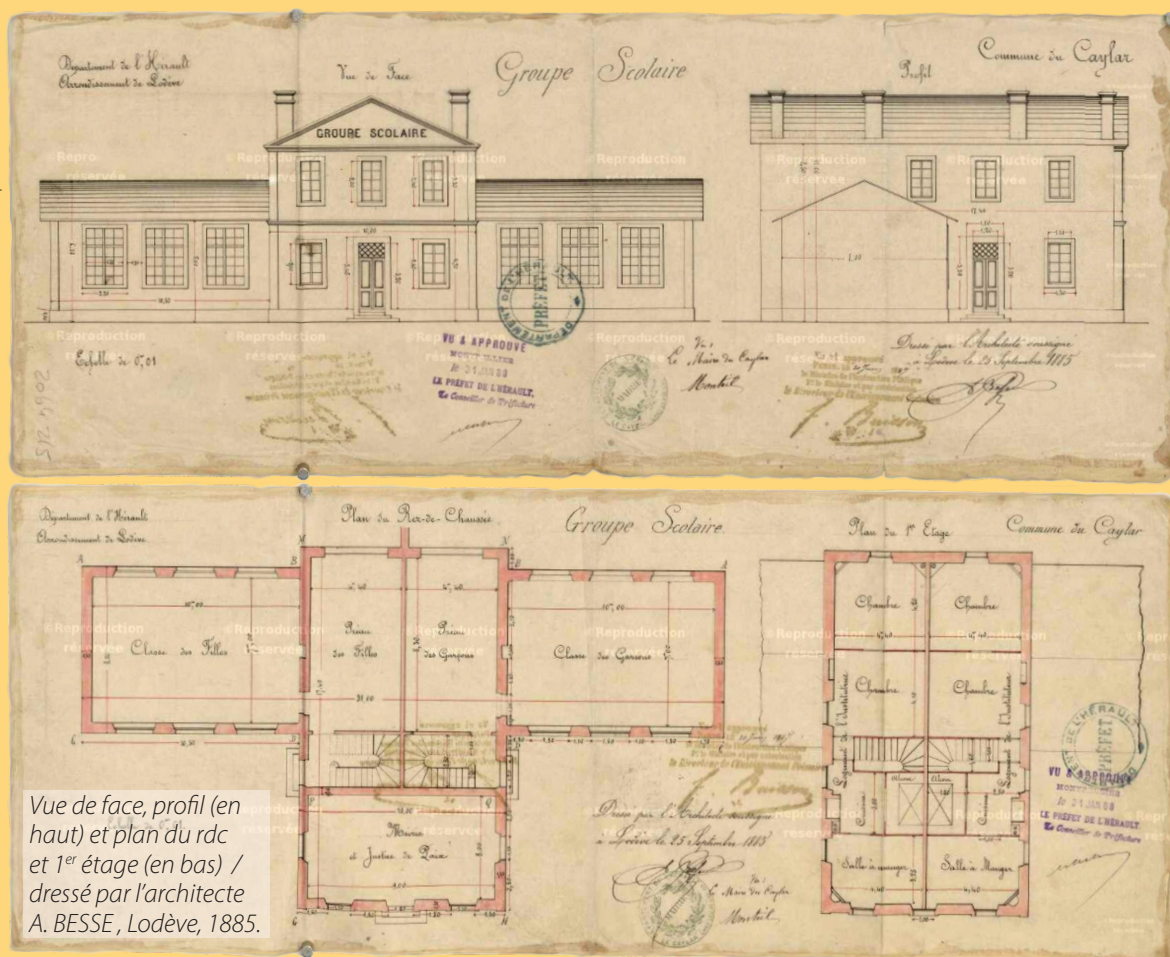
L'école, aménagée au fil du temps et des besoins, n'était plus fonctionnelle et nécessitait d'être totalement réorganisée.

Le CAUE de l'Hérault a conseillé la municipalité sur la marche à suivre pour mettre en œuvre ce projet. Il a participé à la rédaction d'un cahier des charges équivalant à un pré-programme, et a établi les modalités de sélection d'une équipe de maîtrise d'œuvre.

L'équipe lauréate de la consultation restreinte, constituée autour du cabinet ESTEBE & CATHALA architectes, du bureau d'études BASE pour les structures et du bureau d'études Fluides et thermique rénovation DME, a préalablement réalisé une mission de diagnostic suivie d'une mission de maîtrise d'œuvre. Le diagnostic a permis de préciser et de valider le programme ainsi que la faisabilité de l'opération au regard des contraintes techniques et économiques imposées par l'édifice.

Le projet s'est concentré sur une réfection et réorganisation complète de l'intérieur de l'école, redonnant de la lisibilité à l'organisation des espaces. L'école retrouve ainsi une certaine cohérence par le nouvel accord créé entre le contenant et le contenu.

Source: Archives départementales de l'Hérault



Vue de face, profil (en haut) et plan du rdc et 1^{er} étage (en bas) / dressé par l'architecte A. BESSE, Lodève, 1885.

Crédit photo : CAUE 34



Façade de l'école actuelle.

Document : CAUE 34



Plan schématique de l'état actuel du groupe scolaire après les extensions et modifications.

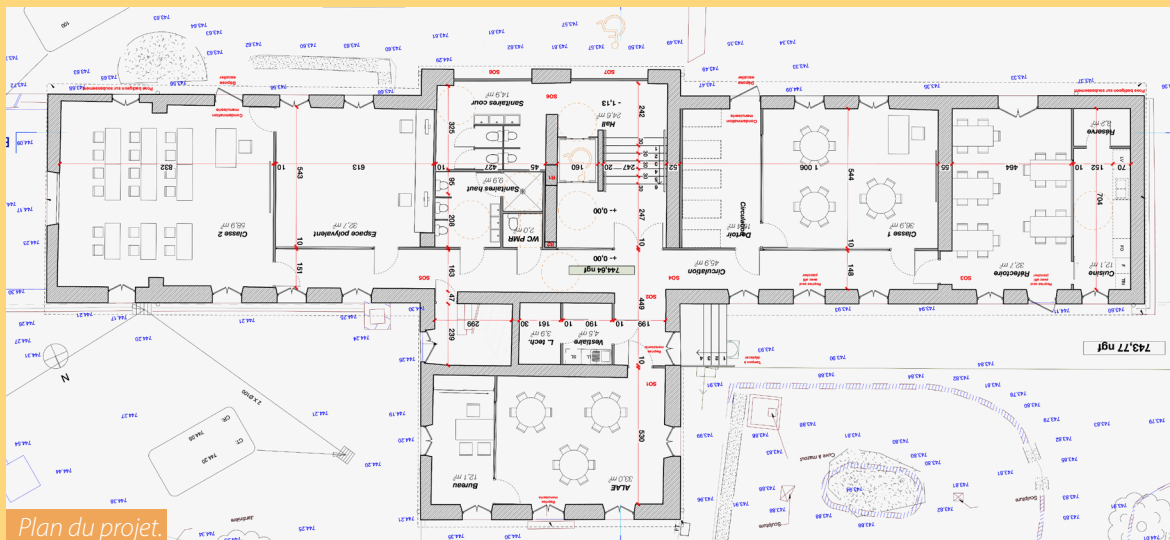
PAROLES D'ÉLU

Jean
TRINQUIER,
maire du
Caylar



« Depuis nombre d'années, Le Caylar s'équipe pour conforter son rôle de bourg-centre du Larzac méridional. L'école, vétuste, a été totalement rénovée, car il s'agit d'offrir à nos enfants, à leurs parents et aux enseignants, un accueil de qualité et les mêmes chances dans notre ruralité qu'à la ville. Pour cela une rénovation énergétique exemplaire, l'accès pour les PMR sont assurés et un équipement numérique de grande qualité est mis en œuvre. L'accompagnement du CAUE de l'Hérault pour les réunions publiques préparatoires, pour la rédaction du cahier des charges et les idées émises nous a beaucoup aidé. »

Document : Estebé & Cathala architectes



Plan du projet.

MISSION

Conseil aux particuliers



Ce que dit la loi...

« Le CAUE fournit aux personnes qui désirent construire les informations, les orientations et les conseils propres à saisir les enjeux paysagers des sites urbains et ruraux concernés et à assurer la qualité architecturale des constructions, sans toutefois se charger de la maîtrise d'œuvre .../... Ses interventions sont gratuites. »
Loi n° 77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture – Article 7

Réfléchir à son habitat

Qu'il s'agisse d'une réhabilitation, d'une construction neuve ou d'un aménagement,

le CAUE permet à tout habitant, porteur de projet, de bénéficier d'un entretien avec un architecte ou un paysagiste de son équipe.

Ces professionnels lui donneront des conseils neutres, indépendants et gratuits en lien avec les caractéristiques architecturales, patrimoniales et paysagères de notre département. Un gage de qualité pour le cadre de vie de tous.

En quoi le CAUE peut-il vous aider ?

En dehors de toute maîtrise d'œuvre dans l'Hérault, les conseillers du CAUE renseignent les particuliers sur : les règlements qui s'appliquent sur le secteur du projet ; l'implantation de leur future maison dans son environnement ; la meilleure adéquation entre le projet, les besoins et le budget ; l'organisation des espaces de vie ; l'aménagement des espaces extérieurs ; les solutions pour un habitat confortable et économe en énergie ; les matériaux et les modes constructifs adaptés ; les démarches administratives à engager...

Objectifs et enjeux

Au-delà des renseignements factuels donnés, la mission de conseil s'appuie sur l'analyse du contexte des projets pour permettre à chacun de comprendre les caractéristiques architecturales, patrimoniales, urbaines et paysagères des sites dans lesquelles ils s'inscrivent. Soutenant une démarche globale de projet, elle participe à donner « envie d'architecture ».

Elle alerte sur la complexité, les compétences et les spécificités de l'acte de construire, elle sensibilise à la notion de coût global et d'économie de projet. Elle invite à une réflexion sur le programme (besoins, usages, aspirations liées aux espaces et modes de vie) et incite à faire appel à un architecte ou un paysagiste pour la maîtrise d'œuvre du projet.

Déroulé d'une séance...

Le conseil est donné sur rendez-vous, et idéalement en amont du dépôt de l'autorisation de construire ou d'aménager. Pour permettre à l'architecte ou au paysagiste conseiller d'appréhender le projet, le particulier doit lui présenter : le plan de situation et l'extrait cadastral concernant la parcelle ; la photo aérienne ; les règlements d'urbanisme en vigueur sur la commune (Plan Local d'Urbanisme, lotissement, Sites Patrimoniaux Remarquables...) ; les relevés, les photos du site et/ou des bâtiments existants ; etc.

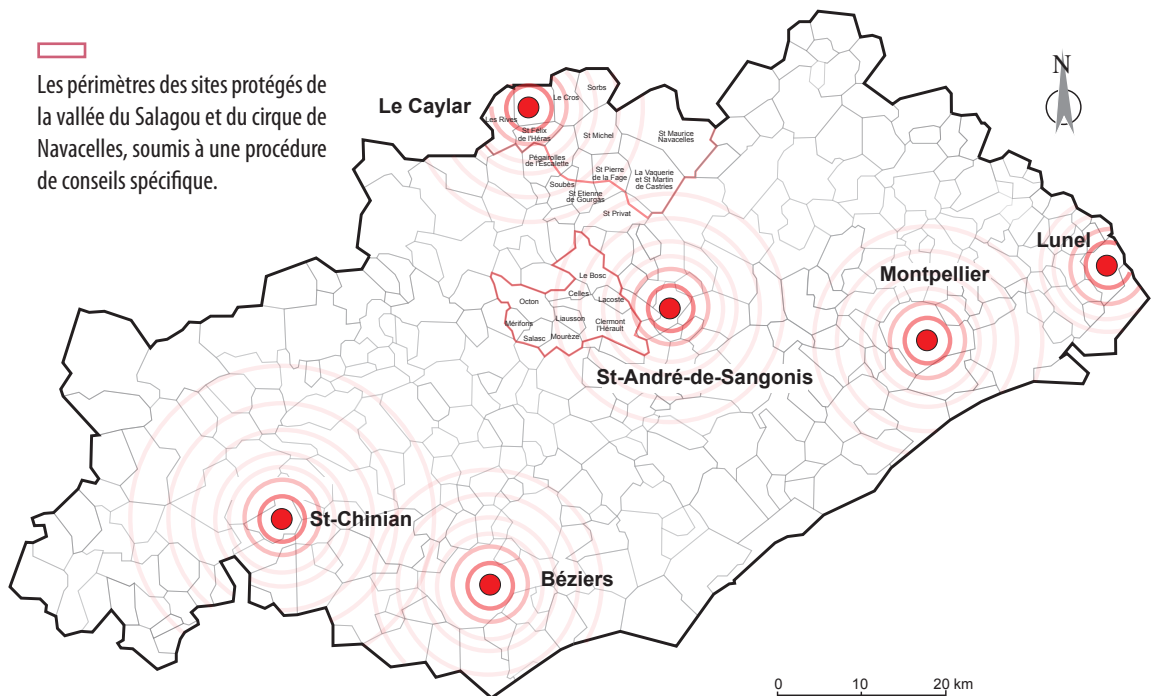
À l'issue de la séance, le « conseil » est remis au particulier sous forme de fiche incluant schémas ou croquis d'orientation et, en fonction des territoires et de la nature du conseil, à la collectivité, à l'UDAP et ou à la DREAL.

• Une organisation du conseil à l'échelle du département

Les permanences architecturales sont assurées en 2021 sur 6 sites :

- **Au siège du CAUE à Montpellier**, les mardis après-midi et le jeudi matin
Pour les conseils **paysage & jardins en 2022**, le 1^{er} mardi et le 3^e mardi du mois, uniquement le matin
- **À Saint-André-de-Sangonis**, le 1^{er} et le 3^e mercredi du mois, uniquement l'après-midi
- **À Saint-Chinian**, 1 vendredi par mois, à la demande
- **Au Caylar**, 1 vendredi par mois, à la demande (supprimée en 2022)
- **Sur le Site classé de la vallée du Salagou et du cirque de Mourèze**, à la demande (supprimée en 2022)
- **À Béziers**, le dernier vendredi du mois
- **À Lunel**, à la demande de la CC Pays de Lunel, depuis octobre 2020, 1 vendredi après-midi sur 2

Des conseils sont également donnés à la demande des services instructeurs de la **Communauté de communes Lodévois et Larzac**, dans le cadre du suivi de la Charte architecturale et paysagère du Grand Site de Navacelles.



• Les chiffres 2021 du conseil aux particuliers

-> un total de **369** conseils, soit dans les différents lieux de permanence, soit par téléphone ou mail :

- **108** au CAUE, dont **7** paysagers
- **141** sur les territoires et les lieux des projets, dont **8** paysagers
- **120** conseils téléphoniques ou par mail, dont **19** paysagers

-> et **33** conseils sur dossier d'autorisation d'urbanisme pour le Grand Site de Navacelles.



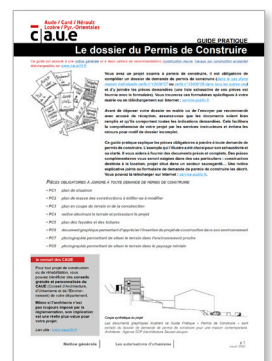
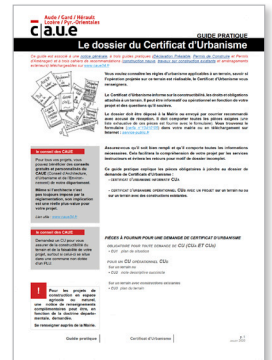
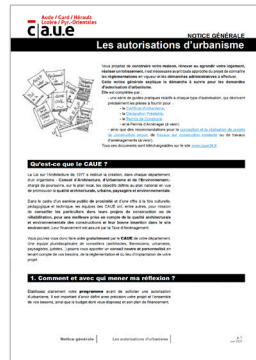
« Nous nous sommes rencontrés dans vos locaux, concernant un projet de rénovation d'appartement. Bien qu'ayant pris des notes, votre récapitulatif nous intéresse. Comme convenu, merci de nous le transférer. Merci encore pour la discussion très enrichissante que nous avons eue au sujet de notre projet. »

Marie et Peter

• Des outils à destination des particuliers

-> Un manuel des autorisations d'urbanisme pour la réalisation de projets de qualité

Destiné aux particuliers concernés par une autorisation d'urbanisme, ce manuel, composé de 9 livrets dans sa version finale, est le fruit d'un travail mené par les CAUE du Languedoc-Roussillon. Remis au particulier, à l'issue du conseil, c'est aussi une aide précieuse à la conduite même de cette mission de conseil.



Aude / Gard / Hérault / Lozère / Pyr.-Orientales
cl.a.u.e
RECOMMANDATIONS POUR LA CONCEPTION ET LA RÉALISATION DE VOTRE PROJET
Construction neuve

Ce guide est associé à une notice générale et à deux guides pratiques (Déclaration Préalable et Permis de Construire) téléchargeables sur le blog cl.a.u.e.fr

Concevoir et réaliser un bâtiment et ses abords et l'inscrire dans son site est un exercice pendant lequel il importe de se poser un certain nombre de questions, dans le bon ordre.

Pour la démonstration de la démarche de conception d'une construction neuve, nous avons pris l'exemple d'un terrain situé aux abords du village de Planèzes, dans les Pyrénées Orientales.

1. Inscrire le bâtiment dans le paysage
Situer la parcelle dans l'unité paysagère

Pour bien comprendre le paysage dans lequel vous désirez construire, il vous faut prendre le maximum de recul pour observer les formes, les lignes qui le composent, et la façon dont s'y insère votre parcelle.

Vous observerez le relief, l'hydrographie (cours d'eau), et les couverts végétaux et prendrez en compte les caractéristiques de climat, d'orientation et d'espace (vallée, plateau, littoral, montagne, coteau, etc.) définis dans la cadre de l'unité paysagère.

L'Atlas des paysages du Languedoc-Roussillon, illustré de nombreux blocs diagrammes, pourra vous y aider.

Un document de lecture du paysage à l'échelle régionale : l'Atlas des paysages du Languedoc-Roussillon

Il présente :

- L'organisation des paysages, (diversité des paysages et organisation en « grands ensembles » et « unités de paysage »).
- Les fondements des paysages (origines de cette diversité, sur des bases géographiques et naturelles, historiques et culturelles).
- Les unités de paysage (caractéristiques de chaque paysage et analyse critique de son état).
- Les enjeux majeurs (dynamiques et propositions de prise en compte des paysages).

Consultable en ligne sur le site de la [CREAL LR](http://CREAL.LR)

Recommandations pour la conception et la réalisation de votre projet | Construction neuve | p. 1 | JUILLET 2020



Lire tous les livrets

Scannez-moi !

-> Une plaquette « Favoriser le vivant sur son terrain » pour les particuliers

Afin d'aborder les questions d'aménagement des parcelles, avec l'objectif de valoriser le vivant (biodiversité) et ceci à toutes les échelles, le CAUE a réalisé une plaquette pour les particuliers ayant pour objectif de montrer comment aménager sa parcelle et le bâti comme un écosystème en prenant en compte la biodiversité ordinaire. Ceci afin de répondre aux questions de plus en plus prégnantes de disparition accélérée du vivant, de réchauffement climatique, de gestion des inondations, de santé, de mobilité mais aussi d'agrément. Diffusion courant 2022.

Une autre plaquette « Favoriser le vivant sur sa commune » à l'intention des collectivités est aussi disponible.

in. Formation & information des élus

« Ma compagne se joint à moi pour adresser un message de remerciement à votre architecte conseiller pour son accueil chaleureux, son écoute et tous ses précieux conseils. Comme il nous a été suggéré, nous allons d'abord lancer la phase de travaux de la piscine et reprendrons ensuite contact pour la phase d'extension de la maison. Nous avons découvert avec grand plaisir ce service, et nous n'hésiterons pas à le recommander. »

Cyril

Penser le projet de jardin et sa relation au bâti

Le jardin de cette maison de lotissement est un vrai défi ! Une petite parcelle avec un maximum d'attentes des usagers, en évitant d'imperméabiliser les sols.

L'idée est d'améliorer un projet déjà conçu d'un point de vue architectural mais souvent non pensé sur la relation à l'extérieur.

Le projet présenté comportait de nombreuses attentes : un poulailler, un stationnement, le besoin de créer un écrin paysager avec des usages par secteurs, l'intégration de logiques de circulation, la culture d'un potager et de fruitiers, et l'aménagement d'une terrasse.

Le dessin du projet avec le particulier a permis de travailler autour de palettes locales, de la

question de la perméabilité des sols et d'une unité de matériaux.

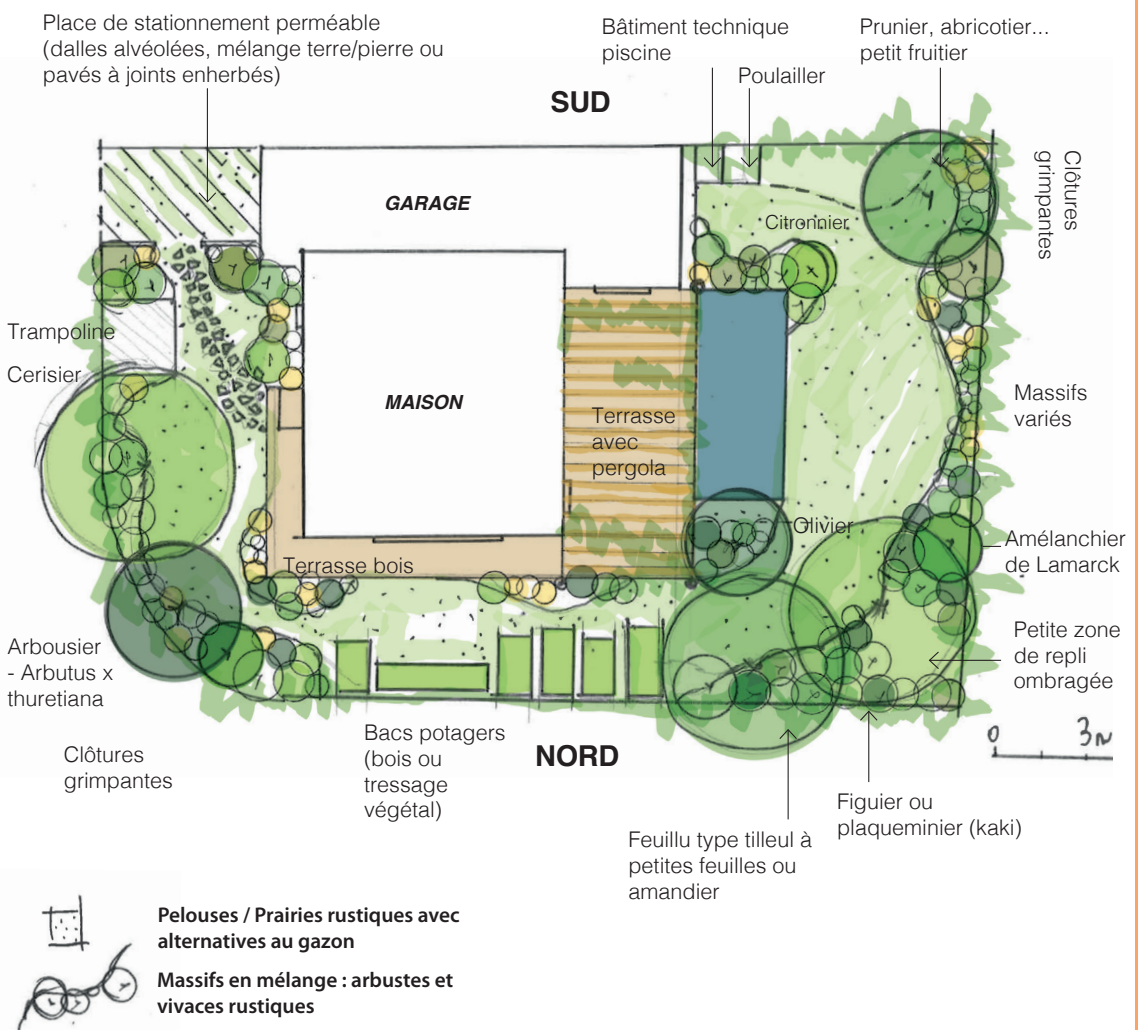
Le tout est accompagné de conseils techniques relatifs à la mise en oeuvre, aux besoins des végétaux et à la question centrale des alternatives aux gazons.

« Un petit mot pour vous remercier ! J'ai bien réceptionné votre dossier et apprécié la qualité de votre travail et de vos conseils. »

Patrick



Dessin : AH - CAUE 34



Risque de baignade ombragée

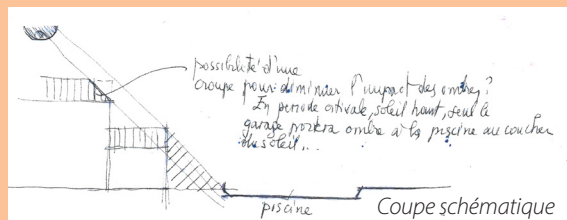
Quand un nouvel habitat peut nuire à l'ensoleillement du voisin

Georges Brassens n'évoquait-il pas en 1976 dans son titre Don Juan : « Gloire à qui n'ayant pas d'idéal sacro-saint se borne à ne pas trop emmerder ses voisins » ? Parfois, la construction d'une maison neuve à côté de chez soi peut être une source de stress. Le « droit au soleil » est un sujet qui revient régulièrement dans les attentes et craintes des pétitionnaires. Un rendez-vous avec le CAUE a permis de dissiper les inquiétudes de l'habitante.

En mai 2021, une propriétaire de Saint-Gély-du-Fesc apprend qu'une construction va se bâtir à côté de chez elle. Une question la ronge : ce nouveau bâtiment ne risque-t-il pas de faire de l'ombre à sa piscine ?

Le permis de construire ayant déjà été accordé à ses futurs voisins, elle consulte le CAUE de l'Hérault pour connaître l'impact de l'ombre de ce bâtiment sur sa piscine et bénéficier le cas échéant de conseils.

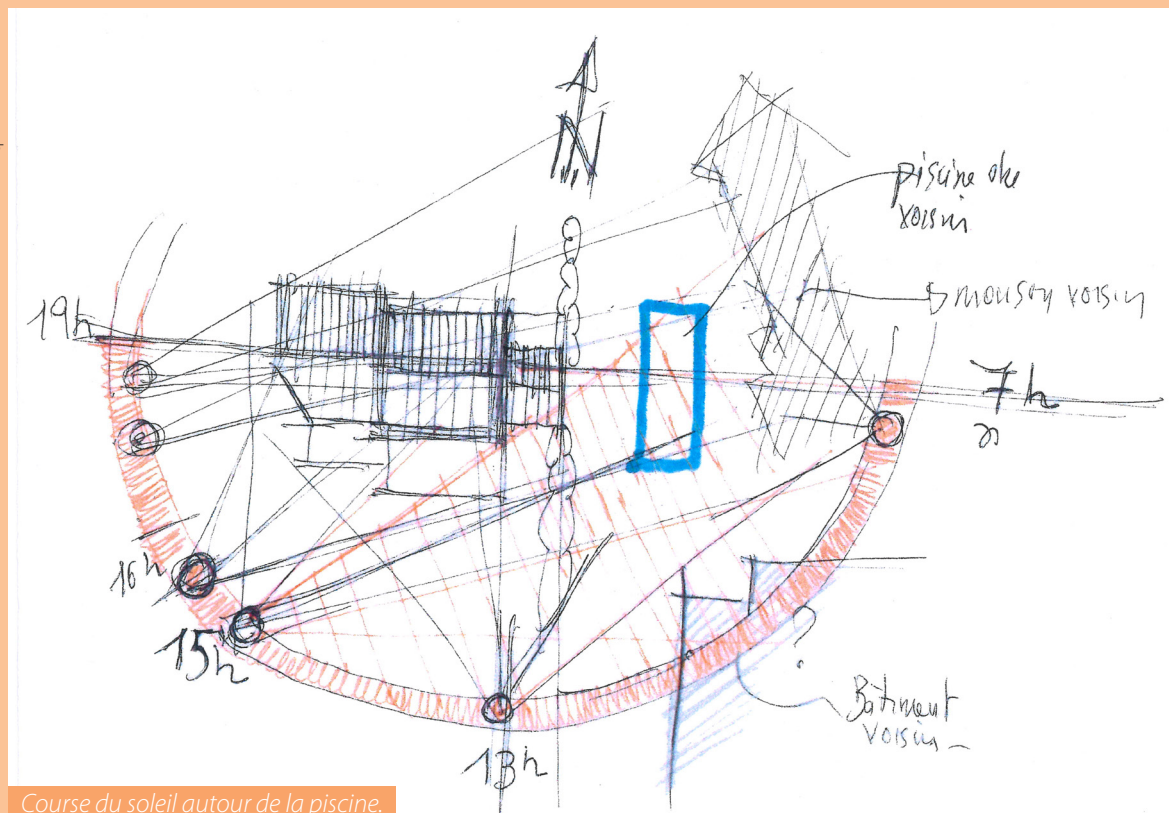
En étudiant le plan du quartier, il apparaît que cette piscine est déjà bien entourée : à l'est, par la maison de sa propriétaire ; au sud-est, par un



autre bâtiment du voisinage ; et à l'ouest, par le futur habitat en question.

Loi immuable en architecture (et en sc. physiques), les ombres seront plus ou moins prononcées en fonction des saisons : moins importantes l'été où le soleil est haut, plus importantes l'hiver quand le soleil est bas.

Après une simulation approximative de la course du soleil autour de la piscine (cf. vue en plan), l'architecte conseillère du CAUE conclut que les ombres portées l'atteindront à partir de 17 h environ. En été, elles ne dépasseront pas la hauteur du garage, et la piscine restera au soleil (cf. coupe). En hiver en revanche, les ombres dépasseront la largeur de la piscine. Mais a priori, les baignades y sont moins fréquentes... Une nouvelle qui laisse augurer de bons rapports de voisinage.



MISSION

Sensibilisation et information grand public et scolaires



Ce que dit la loi...

« Le CAUE a pour mission de développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation du public dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme, de l'environnement et du paysage .../... Ses interventions sont gratuites. »
Loi n° 77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture – Article 7

Découvrir et transmettre

Le CAUE de l'Hérault œuvre au quotidien pour sensibiliser le grand public et le milieu scolaire

à l'architecture, à la ville, au paysage et à l'environnement et pour promouvoir leurs qualités, en lien avec les particularités locales.

Il propose des animations sur l'ensemble du territoire, qui sont organisées dans le cadre de manifestations nationales (Journées européennes du patrimoine, Les Enfants du Patrimoine, Journées nationales de l'architecture), régionales (Mois de l'architecture, L'architecture en fête), ou qui s'inscrivent principalement dans le cadre de dispositifs mis en place sur le territoire départemental.

Expositions, débats, conférences, ateliers pédagogiques en milieu scolaire ou tout public, balades urbaines et paysagères, création d'outils pédagogiques et de jeux... sont autant de façons d'accéder à une culture architecturale, urbaine, paysagère et environnementale encore trop souvent réservée à un petit nombre. Une culture nécessaire pour participer avec pertinence à l'élaboration de son cadre de vie.

La Salle : un lieu d'échange

Espace d'accueil et d'échange pour de multiples activités à l'intention des professionnels, particuliers, élus, enseignants, écoliers, collégiens, lycéens et étudiants.

Tour à tour se succèdent conférences (cycle « Paroles de... »), expositions, ateliers, réunions de travail et formations.

Cet espace est mis régulièrement à disposition de nos partenaires.

Quoi de neuf à la doc ?

Le centre de ressources multimédia compte plus de 4 500 ouvrages et une quarantaine de revues spécialisées.

La plateforme documentaire doc.caue34.net permet à chacun de consulter la liste complète des ouvrages & DVD du CAUE, avant de prendre rdv pour les consulter ou les emprunter.

En 2021, le prêt d'ouvrages a été maintenu (en respectant une quarantaine sanitaire pour la mise en circulation des ouvrages rapportés).

En revanche, les séances d'Escape game n'ont pu être proposées durant la période d'application du pass sanitaire, puis vaccinal.

Nos médias web : des outils pour communiquer

Websérie « Pause café » - Newsletter et blog - Facebook - Twitter - Instagram - LinkedIn - Youtube

LES ANIMATIONS SCOLAIRES ET UNIVERSITAIRES 2021

Projet « Habitat durable »

Le centre de ressources EducNatu'RE - Domaine de Restinclières - DSDEN34 a mis en place un programme de formation « Habitat Durable » à destination d'élèves de CM1-CM2 et de professeurs pour l'année 2020/2021. Dans ce cadre, le CAUE a assuré la présentation de 3 modules, complétés par les interventions optionnelles d'associations partenaires (APIEU, SYBLE, Mosson Coulée Verte), sur des thèmes spécifiques : eau, énergie, déchets, etc.

Cette action, débutée en novembre 2020, s'est achevée en janvier 2021. Le CAUE est intervenu trois fois, dans trois classes d'écoles de Montpellier : les écoles élémentaires Condorcet, Jacques Brel et Jean Mermoz.

Ce projet a été reconduit en 2021-2022 auprès de six classes de cinq écoles : à Gigan (école Haroun Tazieff), Lunel (école Louise Michel), Montpellier (écoles Lamartine et Sigmund Freud) et à Saint-Brès (école Jean de la Fontaine).

Le CAUE est intervenu une fois dans chaque classe. Une autre intervention est programmée en 2022 sur les isolants écologiques. Au total, cette action a touché 225 élèves.

In. Autres partenariats

Dispositif AET « Re-création, révéler l'espace / Architecture et arts visuels »

Depuis la rentrée 2017, le CAUE est associé au dispositif d'Action éducative territoriale (AET) initié par le Département de l'Hérault, en partenariat avec l'Éducation nationale. L'objectif est de proposer aux collégiens une initiation à la culture architecturale, en la reliant à un protocole d'intervention artistique visant à transformer de manière éphémère un espace du collège. Le CAUE a poursuivi l'accompagnement de ce projet en sensibilisant les élèves à l'architecture et à l'environnement de leur établissement, en lien avec l'intervention d'artistes, dans 2 collèges pour l'année scolaire 2020-2021 :

- Les Aiguères à Montpellier. 26 élèves de 5^e. Artiste : Cyndie OLIVARÈS (Marie-Laure VIVIER, professeure d'arts plastiques).
- Paul-Emile Victor, à Agde. 28 élèves de 5^e. Artiste : Sébastien GRANIER (Samuel CROS, professeur d'arts plastiques).

Le CAUE a présenté le métier d'architecte et les fondamentaux de l'architecture, afin d'apprendre aux élèves à mieux observer et comprendre l'architecture de leur collège.

L'approche s'est exprimée par la réalisation de

croquis, de frottages par les élèves dans l'enceinte du collège et de réalisations de cartes sensibles.

En 2021-2022, le CAUE poursuit son accompagnement de ce projet auprès de deux collèges :

- Arthur Rimbaud à Montpellier. 28 élèves de 5^e. Artiste : Cyndie OLIVARÈS (enseignant Maxime MORAND).

- Paul-Emile Victor à Agde. 30 élèves de 5^e. Artiste : Sébastien GRANIER (enseignant Samuel CROS).

In. Partenariat avec le Département de l'Hérault

Les écoquartiers et l'architecture bioclimatique, avec l'université Paul Valéry

En réponse à la demande de l'Université Paul Valéry, le CAUE est intervenu auprès d'étudiants en Master ingénierie et gestion des projets environnementaux, pour les sensibiliser aux thèmes des écoquartiers et de l'architecture bioclimatique. Il a animé la visite des ZAC Rive Gauche et Port-Marianne, accompagné de Jérôme Cortet, leur professeur responsable du master. Ce partenariat a été reconduit à la rentrée, avec une visite commentée de l'écoquartier des Grisettes, avec l'intervention d'Aurélié Marcon, écologue.



Crédit photo : CAUE 34

L'habitat bioclimatique et les éco-matériaux, avec l'école Gambetta à Montpellier

Le CAUE a effectué deux interventions à son siège en mai, à destination d'une classe de 27 élèves de CE1 de l'école Gambetta, pour les sensibiliser à l'habitat bioclimatique et aux éco-matériaux, en utilisant une maquette de maison bioclimatique et une mallette de matériaux biosourcés.

Projet participatif d'aménagement d'espace public, avec l'école Jeanne d'Arc à Montpellier

Dans le cadre du projet urbain d'aménagement du quartier des Arceaux (devenir du parking, requalification de la rue Saint Louis et du boulevard



PAROLES DE « DIRLO »

Frédéric LECÊTRE, directeur de l'école élémentaire publique Font-Martin

« Les ateliers proposés dans le cadre des balades de découverte du patrimoine pérolien ont été fortement appréciés, que ce soit par les élèves ou les enseignants, notamment l'atelier observation /dessin de façades. Tous ont beaucoup appris et voient dorénavant leur commune autrement, au travers de son histoire et de son architecture. Nous espérons que d'autres élèves pourront bénéficier de cette prestation au cours des prochaines années scolaires. »

des Arceaux, où se situe l'école), le CAUE a effectué en juin trois interventions auprès de 30 élèves de CM2, sur le thème de l'espace public et du projet participatif. Durant ces séances, ils ont réalisé une maquette de leur projet idéal de cour et de parvis d'école.

Les Enfants du Patrimoine

Le réseau des CAUE a lancé une opération, la veille des Journées européennes du patrimoine, qui propose aux élèves et à leurs enseignants un programme d'activités gratuites et adaptées au jeune public, dans l'objectif de les sensibiliser au patrimoine architectural, urbain et paysager, tout en encourageant la découverte du territoire. Le CAUE a coordonné les inscriptions de partenaires locaux, via une plateforme numérique nationale. Durant cette journée de septembre, le CAUE a proposé une lecture du paysage depuis l'Esplanade du Peyrou aux élèves de deux classes de CM2 de l'école Mario Roustan, à Castelnau-le-Lez. Radio Aviva a été partenaire de cet événement.

ZOOM P.40-41

Les Mystères de Montpellier... sur les pas de Nostradamus !

Ce dispositif d'écriture d'un recueil de nouvelles rédigé par les élèves est piloté par les services départementaux de l'Education nationale, en partenariat avec la Ville de Montpellier, le réseau Canopé de l'Hérault et des structures partenaires. Le thème annuel de la 13^e édition de ce projet était : « Femmes et hommes célèbres de Montpellier ». Le CAUE est intervenu auprès d'élèves d'une classe de CM1-CM2 de l'école Voltaire, en organisant une sortie sur les pas de Nostradamus. Les enfants ont découvert sous un jour insolite

la Tour des Pins, où ils ont été accueillis par les Barons de Caravètes, l'Université de Médecine et le Jardin des Plantes, accompagnés par le jardinier-botaniste Denis NESPOULOUS. Un livret pédagogique réalisé par le CAUE a été remis aux participants.

Manifestation « Passions Patrimoine » à Pérols

Le CAUE a été sollicité pour participer à une manifestation organisée par la ville de Pérols du 20 au 22 octobre 2021 sur le thème du patrimoine bâti et de sa mise en valeur. Plusieurs partenaires ont également été associés à son organisation et à son animation : Fondation du Patrimoine, ENSAM, architectes, Compagnons du Devoir, entreprises spécialisées en restauration...

Le programme de ces journées était riche, avec une formation théorique destinée aux artisans sur les techniques liées à la chaux, des démonstrations de savoir-faire et une conférence. Afin de sensibiliser les enfants à leur cadre de vie, le CAUE a proposé une balade à la découverte du patrimoine architectural du centre ancien, à laquelle ont participé 4 classes de CM1 et CM2 de l'école Font-Martin et du centre de loisirs.

La ville de demain avec les Ziconofages

À la demande de l'association les Ziconofages, le CAUE a accueilli dans ses locaux, en octobre, un stage-vidéo destiné à des enfants de 12 à 15 ans sur le thème de « La ville de demain ». Après une présentation du CAUE aux jeunes participants, une architecte leur a présenté un diaporama. Les stagiaires ont interviewé une paysagiste du CAUE sur son métier et sa vision du paysage. Cet entretien a été intégré à une vidéo réalisée à l'issue du stage. Cf. photo p 34.

(+) Vidéo : <https://cutt.ly/0HaBsoj>



PAROLES DE « PROF »

Karine VIGNERON-LAROSA, enseignante, au sujet de la sortie dans le cadre des « Mystères de Montpellier »

« Les élèves ont vraiment été ravis. J'ai eu des retours très positifs des parents, que ce soit pour la visite ou pour l'article : « Très bel article et merci pour toutes ces belles sorties culturelles » [...] « Merci pour l'organisation de cette visite, Luca a beaucoup aimé ». Je pense que nous retournerons au Jardin des Plantes aux beaux jours. »

Sensibilisation & information grand public et scolaires

Présentations commentées d'expositions

Les CAUE d'Occitanie réalisent des expositions et les prêtent aux établissements qui en font la demande. En 2021, trois expositions ont été présentées et commentées :

- Exposition « Edmond Leenhardt, architecte montpelliérain », du 21 mars au 28 mai au lycée professionnel de Pézenas (parcours avenir métiers d'art et de conservation du patrimoine).
- Exposition « Vivre et construire avec le climat », du 8 au 22 novembre au lycée professionnel Charles Alliès à Pézenas (cursus scolaire section CAP ébénisterie-menuiserie et plasturgie). Le CAUE est intervenu pour commenter l'exposition à une classe de 3^e.
- Exposition « Profil Bois », du 8 novembre au 17 décembre au lycée professionnel Léonard de Vinci, à Montpellier (cursus scolaire « filière bois » et « étude du bâtiment, économie de la construction et architecture »). Le CAUE a présenté cette exposition à une classe de 1^{re} Bac pro techniciens d'étude du bâtiment et une classe de terminale.

In. Les expositions du CAUE

LES ANIMATIONS GRAND PUBLIC

Journées européennes du patrimoine / Balade urbaine et Escape game

La 38^e édition des JEP a eu lieu les 18 et 19 septembre 2021, autour du thème « Patrimoine pour tous ». Dans ce cadre, le CAUE a proposé deux événements à Montpellier : une balade urbaine organisée par la MAOM, intitulée « De mémoire de ville », partant du Corum et allant jusqu'à la ZAC Saint-Roch et un Escape game, permettant de remonter le temps pour tenter de comprendre le passé du bâtiment qui accueille les locaux du CAUE.

Journées nationales de l'architecture / Balade architecturale, urbaine et paysagère

La 6^e édition des JNA, manifestation initiée par le Ministère de la Culture, a eu lieu du 15 au 17 oc-

tobre, autour de la thématique « Vivre ensemble ». À cette occasion, le CAUE a proposé le 16 octobre une balade à vélo, à La Grande-Motte, intitulée « Le chemin des oiseaux ». Celle-ci a permis de présenter aux 15 participants, au fil des espaces publics traversés, l'histoire de la création de cette station touristique, dans le cadre de la Mission Racine et le projet de son architecte en chef Jean Balladur.

In. Le CAUE au niveau national

In. Autres partenariats DRAC Occitanie

Mois de l'architecture en Occitanie / Exposition « Voyage d'Orient 2.0 » et conférence

En initiant et coordonnant un rendez-vous annuel, le Mois de l'architecture en Occitanie, la DRAC Occitanie a pour objectif de faire (re)découvrir l'architecture contemporaine. Pour cette 4^e édition, programmée du 24 septembre au 24 octobre, le CAUE a présenté dans ses locaux une exposition de photographies intitulée « Voyage d'Orient 2.0 », réalisée par Benjamin Revire et Simon Billaut, qui retrace leur parcours à vélo, en fin d'études, sur les traces du mythique Voyage d'Orient effectué par Le Corbusier en 1910-11.

ZOOM P.42-43

L'architecture en fête / Débat et présentation à la Chartreuse de Villeneuve-lez-Avignon

Cette 10^e édition de l'Architecture en fête, organisée par la DRAC Occitanie, avait pour thème « Vivre ensemble ». Le CAUE a participé à la manifestation organisée à La Chartreuse de Villeneuve-lez-Avignon, du 15 au 17 octobre :

- en animant le vendredi 15 octobre, après la projection du film « Koolhaas Houselife », un débat sur l'intimité quotidienne d'une maison icône, conçue autour d'un handicap moteur.
- en proposant le 16 octobre une intervention sur le thème : « Vivre ensemble : les leçons du modèle monastique chez Le Corbusier », dans le cadre d'une table ronde sur le thème « Alternatives, la problématique d'habiter la vie ».

Cycle de conférences « Paroles de... »

Compte tenu des mesures liées à la crise sanitaire, le cycle annuel de conférences du CAUE, proposé à son siège, dans La Salle, a été limité à trois :

- « Paroles d'architecte » n°19. Benjamin Revire a proposé le 23 septembre une conférence sur le thème « Voyage d'Orient 2.0 », pour inaugurer l'exposition éponyme présentée au CAUE.

In. Mois de l'architecture en Occitanie

- « Paroles de géographe » n° 20. Pauline Guinard, maître de conférences en géographie à l'ENS Paris, est intervenue le 30 septembre sur le thème « Mieux concevoir la ville grâce à la géographie



Crédit photo : CAUE 34

Sensibilisation & information grand public et scolaires

LES EXPOSITIONS PRÉSENTÉES AU CAUE

Le CAUE accueille des expositions dans ses locaux pour sensibiliser le grand public aux thèmes liés à l'architecture, l'urbanisme et l'environnement. En 2021, l'exposition « Voyage d'Orient 2.0 » a été présentée du 23 septembre au 22 octobre. Vidéo de visite guidée en ligne sur le blog.

ZOOM P. 42-43

SUPPORTS MULTIMÉDIAS

> Websérie « Pause café », conçue et réalisée par le CAUE. Vidéos mises en ligne sur Youtube, intégrées au blog du CAUE et partagées sur ses réseaux sociaux (Facebook et Twitter). Le 4^e épisode consacré au jardin nourricier a été diffusé en avril 2021.

In. Autres partenariats DRAC Occitanie

> **Newsletter mensuelle** : 2 790 abonnés.

> **Réseaux sociaux** : Facebook 1 425 abonnés ; Twitter 469 abonnés ; Instagram 866 abonnés ; LinkedIn 1 085 abonnés.

> **Blog** : 14 763 utilisateurs, 48 179 pages vues.

> **Plateforme documentaire**

(+) doc.caue34.net

LES EXPOSITIONS DU CAUE

Les CAUE d'Occitanie réalisent des expositions qui peuvent être prêtées, sur simple demande.

En 2021, trois d'entre elles ont ainsi circulé, à la demande de communautés de communes, dans et hors le département de l'Hérault :

• « **Vivre et construire avec le climat** » - Du 4 octobre au 2 novembre : communauté de communes La Domitienne dans le cadre du Plan Climat, module de sensibilisation sur la thématique « Urbanisme et climat », à destination des élus.

• « **Habiter sans s'étaler** » - Du 1^{er} au 3 octobre : CAUE du Tarn (manifestation « Parlons architecture ») - Du 2 novembre au 15 novembre : communauté de communes La Domitienne, dans le cadre du Plan Climat, lors du module de sensibilisation sur la thématique « Urbanisme et climat », à destination des élus.

• Un projet d'exposition est également en cours sur le thème de la **Mission Racine**, porté par Les CAUE d'Occitanie, soutenu par la DRAC. Prévu en 2020 et reporté du fait de la crise sanitaire, il a été relancé en 2021. Cette exposition souhaite apporter un nouveau regard patrimonial sur ce grand projet d'Etat qui a conduit à l'aménagement du littoral languedocien, avec la création de 7 stations balnéaires. Objectif : rappeler le contexte de création de ces stations touristiques, les présenter à l'heure actuelle et poser les questions de leur devenir.

RETOMBÉES PRESSE

Les professionnels du CAUE de l'Hérault sont régulièrement sollicités pour être interviewés ou sont cités dans la presse locale ou nationale.

Lu dans la presse



Scannez-moi !

CENTRE DE DOCUMENTATION

En 2021 : 45 ouvrages prêtés. Durée du prêt : 15 jours pour 5 ouvrages, en échange d'une caution et de la présentation d'une pièce d'identité.

OPP 34

Fin 2021, reconduction des prises de vues annuelles de l'Observatoire photographique des paysages de l'Hérault, réalisées pour la 1^{re} fois par Olivier MAS, photographe professionnel mis à disposition par le CD34. Séries mises à jour sur le site du CAUE.

(+) www.caue34.fr/observatoire-photographique

Les Enfants du Patrimoine

*Une nouvelle façon de découvrir
le patrimoine hors les murs de l'école*

Le 17 septembre 2021, veille des Journées européennes du patrimoine (18 et 19 septembre), a eu lieu l'édition nationale des Enfants du Patrimoine, parrainée par le journaliste et animateur Stéphane BERN.

Crédits photos : CAUE 34



Atelier 2 : « Mais où se cache le Pic Saint-Loup sur la carte IGN ?! »



Depuis 2018, le réseau des CAUE organise avec ses partenaires une manifestation nationale, Les Enfants du Patrimoine, programmée la veille des Journées européennes du patrimoine, qui propose gratuitement au public scolaire des visites et animations, destinées à faire découvrir le patrimoine de proximité et emblématique, qu'il soit bâti ou paysager.

Une lecture du paysage au Peyrou

Dans le cadre de cette manifestation, le vendredi 17 septembre, le CAUE de l'Hérault a proposé à 60 élèves de CM2 de l'école Mario Roustan, à Castelnau-le-Lez, d'effectuer une « lecture du paysage » depuis l'esplanade du Peyrou, à Montpellier.

Sous la conduite de deux architectes, et munis d'un carnet pédagogique réalisé pour l'occasion, les enfants ont pu s'initier à la notion

de patrimoine et ont découvert le contexte historique et urbain de la création de la promenade du Peyrou.

Après une présentation des différentes composantes du paysage et sa lecture depuis le belvédère du Peyrou, les élèves ont participé à trois ateliers qui leur ont permis de développer leurs qualités d'observation :

- Atelier 1 : « Dessine ou raconte sur la carte postale, la vue du paysage que tu as choisie ».
- Atelier 2 : « Oriente-toi et repère les éléments du paysage vus depuis le belvédère sur une carte IGN ».
- Atelier 3 : « Observe très attentivement le Temple des Eaux, réponds aux questions et dessine les éléments de décor ».



Un événement suivi et relayé par Radio Aviva, partenaire des #EDP2021

Les interviews réalisées le jour même par la journaliste Liliane DRAY ont illustré une émission radio, diffusée le 30 septembre 2021, dans le format « Magazine de la rédaction ».

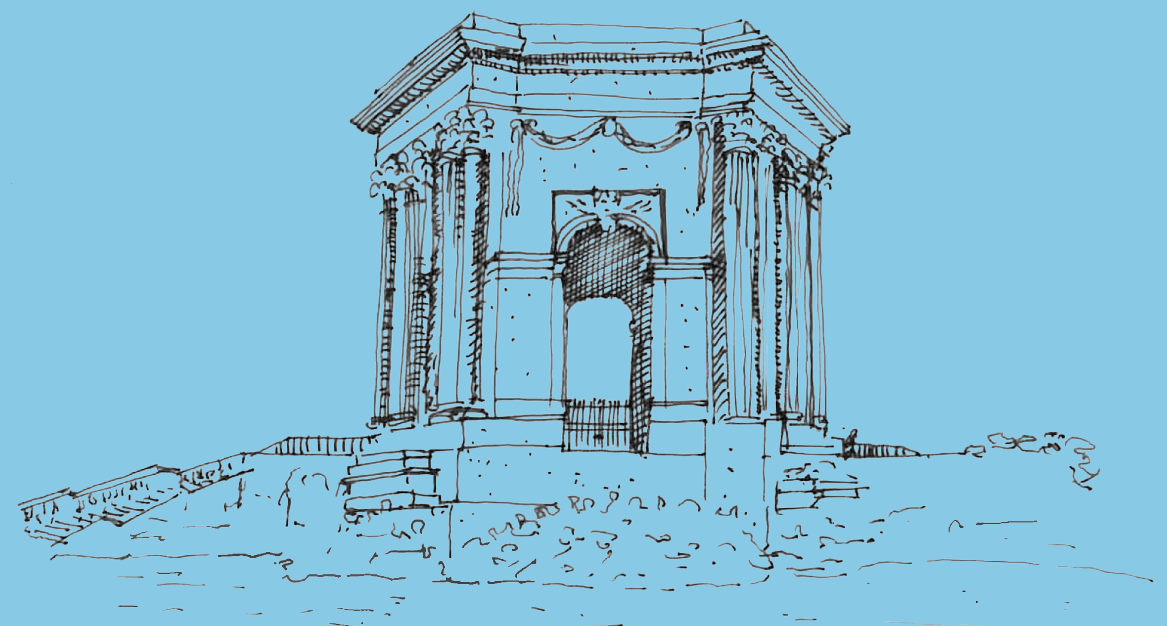
Vous y entendrez les témoignages d'Anne-Marie LLANTA et Lydie CHAMPONNOIS, architectes au CAUE 34, de Myriam BÈS, enseignante de la classe de CM2 de Castelnau-le-Lez, et bien sûr, ceux des élèves de CM2 : Madline, Clara, Kewan, Cherine et Ibrahim.

Les Enfants du Patrimoine



Atelier 1 : « Pas facile de faire rentrer le paysage sur une carte postale ! »

Crédits photos : CAUE 34



Exposition Voyage d'Orient 2.0

Un voyage photographique en Orient, dans la roue de Le Corbusier

Le CAUE a accueilli du 23 septembre au 22 octobre une exposition de photographies, prises par deux jeunes architectes, Simon BILLAUT et Benjamin REVIRE, durant un voyage initiatique à vélo effectué en Orient en 2015, à la fin de leurs études, sur les traces du mythique Voyage d'Orient réalisé par LE CORBUSIER en 1910-11.

Cet illustre architecte était en effet lui-même parti faire ce grand voyage, en fin d'études, et les découvertes de villes et architectures faites à cette occasion ont eu une influence considérable sur son œuvre : « *L'architecture me fut révélée. L'architecture est le jeu magnifique des formes sous la lumière [...] L'architecture est dans les grandes œuvres, difficiles et pompeuses léguées par le temps, mais elle est aussi dans la moindre mesure, dans un mur de clôture, dans toute chose sublime ou modeste qui contient une géométrie suffisante pour qu'un rapport mathématique s'y installe* ».

Si LE CORBUSIER avait utilisé à l'époque différents moyens de transport (train, bateau, cheval, marche...), les deux architectes ont voulu parcourir plus de 10 000 km à vélo, avec un budget limité laissant la part belle à l'hospitalité, au gré des rencontres.

Pendant six mois, ils ont traversé une grande partie de l'Europe, de l'Allemagne jusqu'aux

frontières orientales de la Turquie, en rentrant par la Grèce et l'Italie jusqu'à La Chaux-de-Fonds, en Suisse, à l'instar de LE CORBUSIER. Grâce au déplacement à vélo, ils ont appréhendé physiquement les territoires traversés.

Au cours de cette aventure, les deux amis ont dessiné, écrit, photographié les monuments, mais aussi les différentes architectures vernaculaires ou contemporaines.

Ils ont également tenu un blog pour partager leur expérience.

L'exposition a rassemblé des carnets de voyages et un choix de photographies, sur cinq thèmes : l'avant-après Le Corbusier, la nouvelle architecture vernaculaire, l'espace du nomade, le paysage européen et les monuments.

Benjamin REVIRE a présenté ce voyage dans le cadre d'une conférence « Paroles d'architecte n°19 », le 23 septembre, au CAUE.





EXPOSITION VOYAGE D'ORIENT 2.0

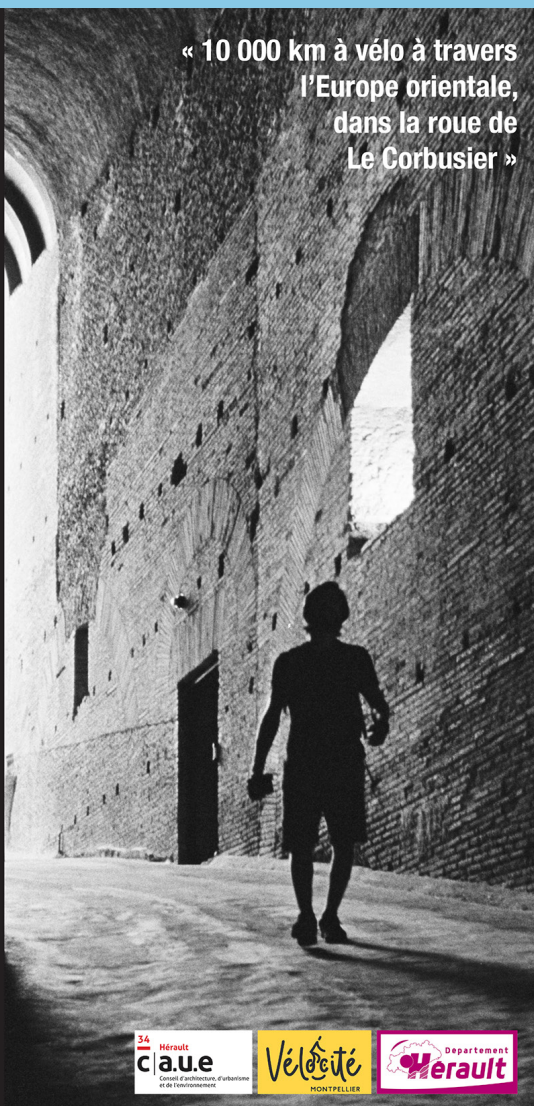
Du 23/09 au 22/10/2021
au CAUE de l'Hérault

PAROLES D'ARCHITECTE N°19

Le 23/10/2020 au CAUE 34
à 18h30 avec
Benjamin Revire, architecte.

Conseil d'Architecture,
d'Urbanisme et de
l'Environnement
de l'Hérault
19 rue Saint Louis,
Montpellier
Tél. : 04 99 133 700
www.caue34.fr

« 10 000 km à vélo à travers
l'Europe orientale,
dans la roue de
Le Corbusier »



Deux vidéos ont
été réalisées et sont
consultables sur le blog
du CAUE 34, rubrique
« Vidéos & podcasts » :

- une vidéo de la
conférence « Paroles
d'architecte n°19 » ;
- une vidéo intitulée
« Mots d'expo » : visite
guidée en ligne par
Benjamin REVIRE.

(+) www.caue34.fr/productions-caue

PARTENARIATS



Crédit : photo : SG - CAUE34

ca.u.e

Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement



Ainsi que toutes les communes citées dans le présent document.

PARTENARIATS

PARTENARIATS AVEC LE DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT

Service tourisme du CD34 / Conseil architecturaux et paysagers aux caves et caveaux œnotouristiques dans le cadre du schéma départemental du tourisme et des loisirs

Fin des visites de la 5^e session 2020 avec rédaction d'une fiche type de compte rendu de visite et préconisations pour les domaines de : Cailhol Gautran à Aigues-Vives • La Provençière à Capestang • Mathurins à Cazedarnes • Cadablès à Gabian • Capdaniel à Gignac • Cave du Mas Balderne à Péret • Gaujal de Saint Bon Château de Pinet • Preignes-le-Vieux à Vias.

Lancement de la 6^e session 2021. La commission départementale a validé 3 demandes de conseils aux caveaux œnotouristiques. Les rencontres sur site ont été mises en place par le CAUE pour les domaines de : • Vignoble Vallat à Arboras • Caveau Vilavigne à Montagnac • Lou Belvestit à Magala.

ZOOM P.50-51

Direction de la culture - Service ingénierie et patrimoines culturels

Le CAUE poursuit depuis 2017 sa participation au projet d'Action éducative territoriale (AET) initié par le Département, en partenariat avec l'Éducation nationale et avec le soutien de la DRAC Occitanie. En architecture et arts visuels, dans le cadre du dispositif « Re-création, révéler l'espace », en 2021-2022, cette mission concerne les collèges Arthur Rimbaud à Montpellier et Paul-Emile Victor à Agde.

In. Sensibilisation et information grand public et scolaires

Hérault Littoral : « Habiter le littoral demain »

Afin de sensibiliser les élus, professionnels et techniciens aux enjeux du réchauffement climatique et à son corollaire sur notre territoire, la submersion marine, le Département a organisé – en partenariat avec le CAUE et la ville de Frontignan – le concours d'idées « Habiter le littoral, demain ! », ouvert aux professionnels et aux étudiants dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme, du paysage et de l'environnement (en cours).



Hérault Ingénierie - Le CAUE est interpellé par Hérault Ingénierie pour un certain nombre de sollicitations d'élus communaux concernant des questions de projets urbains, d'équipements ou d'espaces publics. Cela concerne 13 interventions auprès des collectivités, avec visites et réunions préalables, concertation sur la méthode d'approche. Des réunions de coordination et « revue de projets » se tiennent tout les 2 à 3 mois avec échanges d'information, points de vue et coordination.

En 2021 sont concernées les communes de : AGONES, AUMES, CAMPAGNAN, CASTANET-LE-HAUT, CC MONT DE LACAUNE et de la MONTAGNE NOIRE (DOUCH à ROSIS), CRESSAN, FÉLINES-MINERVOIS, MONTARNAUD, MONTELS, POUJOLS, PRADES-SUR-VERNAZOBRE, VALFLAUNÈS, VALROS. In. Conseil aux collectivités territoriales

Pôle routes et mobilités / Formation traversées d'agglomération

Le pôle routes et mobilités du CD34 souhaite mettre en place une formation-échange à l'adresse des chefs d'agences techniques et du service grands travaux sur le sujet des traversées d'agglomération. L'appui du CAUE est sollicité pour établir le programme, organiser des interventions et visites en 2022.

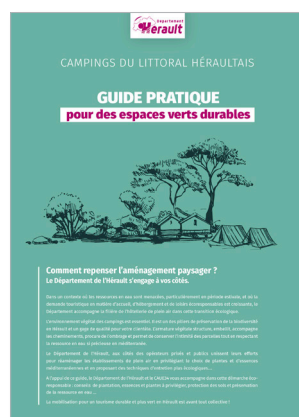
In. Formation & information des professionnels, maîtres d'ouvrage et élus

Pôle routes et mobilités & CNFPT - Dans le cadre de formations mutualisées, le pôle routes et mobilités a proposé d'intégrer une intervention du CAUE sur la question du traitement des traversées d'agglomération (en milieu périurbain et rural plus spécifiquement) auprès des agents départementaux en formation « Itinéraires de formation chargé d'opération ».

In. Formation & information des professionnels, maîtres d'ouvrage et élus

Pôle eau environnement, direction des milieux aquatiques et de l'environnement

Fin octobre, en concertation avec Caroline MULLER - chargée de mission « Gestion quantitative des ressources en eau », a été réédité le guide « Campings du littoral Héraultais, comment repenser l'aménagement paysager ? Guide pratique des espaces verts durables »



conçu par le Département et diffusé aux élus et aux propriétaires et gestionnaires de campings. Lors du SETT – Salon professionnel des équipements de l'hôtellerie de plein air - le CAUE a été convié à venir présenter le nouveau guide devant les gestionnaires et techniciens, apportant ainsi un point de vue sur l'environnement paysager des campings.

8 000 arbres par an pour l'Hérault - La collaboration s'est poursuivie avec quelques sollicitations de collectivités pour 2021, dont Olargues (abords d'équipements sportifs et d'équipements communaux) et Lamalou-Les-Bains (plantations pour le camping municipal, renouvellement d'arbres en centre-ville, plantations le long d'une coulée verte).

SURIGE-CD34 - Etude de définition urbaine - Dans la continuité de l'appui aux études de définition urbaine préalables à la création ou révision de documents d'urbanisme, le SURIGE, avec le CAUE, est venu en appui des démarches de projets urbains des communes de BOISSERON, CANDILLARGUES, Les MATELLES, VIEUSSAN, VILLENEUVE-LÈS-MAGUELONE, VILLEVEYRAC (en attente).

AUTRES PARTENARIATS

Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse

Délégation de Montpellier. Partenariat dans le cadre de projets de désimperméabilisation/végétalisation de cours d'écoles AAP « école-collège-lycée-université : aménager un coin de verdure pour la pluie » désormais englobé dans l'AAP « Rebond – eau, biodiversité, climat 2020-2021 - 11^e programme, 2019 / 2024 ». Appel à projets en faveur de la végétalisation des cours d'écoles pour infiltrer les eaux pluviales

et recharger les nappes, s'adapter au changement climatique en créant des îlots de fraîcheur. Dans ce cadre, le CAUE est sollicité par l'agence de l'eau ou en direct par les communes souhaitant être accompagnées pour répondre à ce dispositif : **MONTAUD** - Visite du groupe scolaire (maternelle et élémentaire autour d'une cour commune), compte rendu avec cadrage des attentes et pistes de réflexion, et aide à la rédaction du cahier des charges de définition d'une mission de MCE / **SUSSARGUES** – Visite de deux cours d'école du groupe scolaire, compte rendu et relecture du cahier des charges. Suite à une consultation Orta Paysage a été désigné pour réaliser le projet / **FLORENSAC** – Réunion de l'agence de l'eau, CAHM, CAUE et élus. Bâtiment d'accueil périscolaire et espaces extérieurs. Avis pour les aménagements extérieurs avec toitures végétales, espaces désimpermeabilisés sur quasiment toutes les surfaces (projet en cours) / **MONTBAZIN** - Avis sur projet en cours, phase esquisse / **FRONTIGNAN-LA-PEYRADE** - Deux cours d'école – Terre Blanche et Anatole France. Visite de site et compte rendu remis (projet en cours) / **SAINT-PRIVAT et SAINT-JEAN-DE-LA-BLAQUIÈRE** – Plusieurs échanges sans pour autant donner suite à une visite. Échanges sur les principes du projet par téléphone avec les enseignants et parents d'élèves. Participation du CAUE à la journée d'échanges organisée par l'agence de l'eau « Rendre les villes perméables » à Gruissan, le 12 octobre.

Cafés géographiques - Un partenariat a été initié en 2021, avec une conférence de Pauline GUINARD, maître de conférences en géographie à l'ENS Paris : « Mieux concevoir la ville grâce à la géographie des émotions ». In. Sensibilisation et information grand public et scolaires

Centre de ressources EducNatu'RE - En 2020-2021, EducNatu'RE a mis en place un programme de formation sur l'habitat durable, à destination d'élèves de CM1 et CM2 et de professeurs. En 2021, le CAUE a participé à ce programme, en intervenant dans trois écoles de Montpellier. In. Sensibilisation et information grand public et scolaires

CC Grand Pic Saint-Loup - Poursuite du conseil paysager et architectural aux domaines viticoles du territoire - Rédaction et remise sur site de la fiche conseil pour le domaine de la Jasse à Combaillaux. Reconduction du partenariat avec la communauté de communes pour 2022. In. Conseil aux collectivités territoriales

DRAC Occitanie - Le CAUE contribue au développement culturel des territoires ruraux et à l'élargissement des publics, en organisant et/ou en participant à des actions culturelles et territoriales. Il fait partie du réseau régional des acteurs de l'architecture mis en place par la DRAC Occitanie. Il s'implique au niveau départemental dans les manifestations organisées par le Ministère de la Culture, tant nationales (JEP, JNA, Levez les yeux) que régionales (Mois de l'architecture, L'architecture en fête). En 2021, la DRAC a soutenu 2 projets du CAUE : le cycle de conférences « Paroles de... » et le chantier participatif « Les Ocres ». Du fait de la crise sanitaire, ce dernier projet a été reporté en 2022. Il aura lieu dans le cadre des JEP, à Villeshassans. In. Sensibilisation et information grand public et scolaires

DREAL - Le CAUE s'investit dans sa mission de sensibilisation à l'environnement et au développement durable, en proposant diverses actions, dont 3 ont reçu le soutien de la DREAL en 2021 :
- deux plaquettes de sensibilisation destinées aux élus

locaux et aux particuliers, sur le thème « Favoriser le vivant sur sa commune et sur son terrain » :

In. Formation & information des professionnels, maîtres d'ouvrage et élus
In. Conseil aux particuliers

- **une conférence** intitulée Paroles d'écologues n° 21 « Quelle place pour le vivant dans les espaces urbains ? ».

In. Sensibilisation et information grand public et scolaires

- **une balade grand public sur la biodiversité urbaine.**

Du fait de la crise sanitaire, cette action n'a pu être proposée, mais elle a fait l'objet d'une préparation (repérage du parcours, élaboration du document-support) qui va permettre de la reprogrammer.

DREAL-DDTM34, Atelier des territoires / « Résilience littorale » - La DREAL pilote, en lien avec les DDTM de l'Hérault et des Pyrénées Orientales, un « atelier des territoires » visant à définir des stratégies d'aménagement sur les agglomérations de Sète et de Perpignan en matière de résilience territoriale face aux risques d'érosion et de submersion côtières dans une perspective d'adaptation aux risques et de recomposition spatiale, à moyen et long termes (2040 et 2100). Participation au séminaire du 5 mars qui prend appui sur le territoire de Sète Agglopol Méditerranée.

DDTM34 - architecte et paysagiste conseil - Réunions de travail à partir de la lettre de mission transmise aux nouveaux architectes et paysagistes conseil DDTM, respectivement – Agnès LAMBOT et Vincent MAYOT, échanges sur cas rencontrés, les modalités de partenariat possibles. Principe d'une revue de projets régulière en 2022 en associant l'UDAP.

DDTM34 / DPMn - Suite de contribution à la définition d'une stratégie départementale de gestion du Domaine public maritime naturel (DPMn) en complémentarité avec une analyse de données produite par le Cerema. Approche qui sert de base à la mise en place d'un Observatoire photographique du paysage. Les prises de vues se sont poursuivies en 2021. Dans la continuité de cette démarche, le CAUE a rédigé un **guide de recommandations** pour l'élaboration des cahiers des charges de prescriptions architecturales et paysagères à l'adresse des collectivités. **ZOOM P.49**

DDTM34 – groupes de travail « Autour de la densité » et « Désimpermeabilisation des sols et planification » - Participation, contributions et appui du CAUE aux réflexions, actions menées par la DDTM sur ces sujets.

Fondation du patrimoine - Le CAUE met en relation les communes et particuliers concernés par la sauvegarde du patrimoine avec la Fondation du patrimoine, notamment pour trouver des financements publics et privés. À la demande de cet organisme, le CAUE a participé à la manifestation « Passions Patrimoine », organisée à Pérols du 20 au 22 oct. 2021. In. Sensibilisation et information grand public et scolaires

Fredon Occitanie - Jury 2021 de la charte « Zéro phyto », portée par la Fredon Occitanie. Participation du CAUE à un déplacement le 16 novembre, à l'est du département, Saint-Drézéry, Lansargues, Sussargues, Valergues, Lunel-Viel, Lunel.

Groupe Chiroptères L.-R. - Association d'étude et de conservation des chauves-souris. Le CAUE tisse des partenariats avec cette association. En 2021, il a sollicité Blandine CARRÉ, chiroptérologue, pour participer à la conférence « Paroles d'écologues n° 21 ».

PARTENARIATS

Blandine CARRÉ, du réseau GCLR, est co-auteur du Plan Régional d'Actions en faveur des Chiroptères – Occitanie 2018-2027 », commandé par la DREAL.

In. Sensibilisation et information grand public et scolaires

Maison de l'architecture Occitanie Méditerranée

Un partenariat s'est développé cette année avec la MAOM, dans le cadre des JEP, avec animation d'une balade urbaine.

In. Les animations grand public

SMETA - Syndicat mixte d'études et de travaux de l'Astien

- Le label 2021 « Je ne gaspille pas l'eau » a été attribué aux communes membres du Smeta. Participation à la relecture du cahier des charges et au comité d'agrément, à la commission et à l'aide technique pour appuyer des équipements d'économie d'eau pour des communes membres. Ces dernières années, les économies d'eau ont poussé les communes à supprimer des « espaces verts » en faveur d'es-

paces minéraux, ce qui ne répond pas aux attentes environnementales et à l'augmentation des températures estivales. Participation à la réalisation d'une publication à destination des services techniques des collectivités de l'Astien, sur le juste rapport entre économie d'eau et végétalisation (densité, essences adaptées, principe des îlots de fraîcheur, hiérarchie des espaces...).

Les Ziconofages - Association d'éducation populaire et d'éducation à l'image et par l'image.

Le CAUE a accueilli un stage-vidéo destiné à des enfants de 12 à 15 ans, et participé à son animation.

In. Sensibilisation et information grand public et scolaires

COMMISSIONS

Le CAUE est membre de plusieurs commissions (communale, départementale et régionale) : la Commission départementale de la nature, des paysages et des sites (CDNPS), la Commission régionale du patrimoine et de l'architecture (CRPA) et la Commission de conciliation pour la répartition de la DGD-U/DDTM.

JURYS

Conseil départemental de l'Hérault

- jury « Marché global de performance pour la construction d'un collège de 750 élèves quartier Port Marianne à Montpellier », le 19 février 2021.
 - jury de MCE pour la construction de la salle de sport du collège Fabrègues le 22 mars 2021.
 - jury de MCE pour la réalisation de la maison départementale du littoral au lieu-dit Mas Vieux des Aresquiers sur la commune de Vic-la-Gardiole, le 4 octobre 2021.
 - jury marché de travaux pour la conception-réalisation d'un dôme de cinéma immersif au domaine de Bayssan, le 30 septembre 2021.
 - jury de concours de MCE pour la construction d'un collège sur la commune de Maraussan et Juvignac, le 20 déc. 2021.
- DDTM - AMITER** – Mieux aménager les territoires en mutation exposés aux risques naturels – Concours d'idées - Faubourg de Béziers, le 8 avril et le 13 octobre 2021.

Communauté d'agglomération Sète Agglopolè

Méditerranée - Jury de MCE pour la construction de 51 logements, le 3 décembre 2021.

Communauté d'agglomération de Béziers Méditerranée -

Jury de concours de MCE pour la restauration et l'extension du théâtre des variétés, le 8 avril 2021.

Commune de Béziers - Jury de concours de MCE pour la musée d'art et d'histoire de la ville de Béziers - Site ancien Palais Épiscopal, le 10 mai 2021.

Commune de Montpellier - Jury de concours de MCE CCAS : Restructuration et extension du Centre d'expérimentation et d'innovation sociale (CEIS), le 4 juin 2021.

Commune de Maraussan - Jury de concours de MCE pour la construction d'une école maternelle, le 29 septembre 2021.

MISE À DISPOSITION DE LA SALLE DU CAUE

- le 11 juin : l'OPQU pour une session d'audition de qualification ouverte aux professionnels de l'urbanisme.
- le 30 juin : association APIEU Territoires de Montpellier (Atelier permanent d'initiation à l'environnement urbain) – labellisé CPIE (Centre permanent d'initiatives à l'environnement) pour la tenue d'une formation pour des BPJEPS de l'ARDAM. module « Éducation à l'environnement urbain ».
- le 9 juillet : CROA (Conseil régional de l'ordre des architectes), réunion du Conseil.
- le 4 oct. : Montpellier Méditerranée Métropole / concertation publique pour l'opération « Quartiers apaisés », Arceaux.

Réseau de professionnels

- le 18 octobre : UOM (Urbanistes Occitanie Méditerranée) « Rencontres jeunes urbanistes et paysagistes »
- du 25 au 29 octobre : association les Ziconofages (échanges et rencontres autour des images sur des thématiques culturelles, sociales et artistiques), atelier de vidéo sur le thème de la ville.
- 19 novembre : ALEC : forum « Copropriété » destiné aux conseils syndicaux et syndics, sur le sujet de la rénovation énergétique principalement.
- le 2 décembre : service communication du CD34.

SALON DES MAIRES

Participation du CAUE avec tenue d'un stand le 1^{er} octobre à Béziers au salon des Maires.

Intégration paysagère des concessions de plages

Un guide de recommandations pour accompagner les collectivités

Afin d'encadrer les interventions sur le littoral héraultais et de répondre à la circulaire du 20 janvier 2012 - relative à la gestion durable et intégrée du Domaine public maritime naturel (DPMn), notamment l'installation des concessions de plage qui se renouvellent - la Direction départementale du territoire et de la mer de l'Hérault (DDTM34) a engagé une vision prospective sur le traitement et la gestion du DPMn à travers l'élaboration d'un guide méthodologique sur le renouvellement des concessions de plage.



avec l'impact que peut avoir une installation bâtie, même temporaire, sur le(s) milieu(x) ;

- d'améliorer la qualité des projets d'aménagements sur le plan architectural mais aussi celui des agencements, des fonctionnalités, de l'accueil et de l'accessibilité, de l'articulation avec la plage libre... et la prise en compte de l'offre de service public (douches et toilettes) ;

- d'améliorer l'application du principe de la plage libre et gratuite, la libre circulation des piétons le long du rivage.

Ce guide s'adresse aux communes et intercommunalités en priorité - élus et techniciens des collectivités, professionnels rédacteurs de cahier des charges - mais aussi aux exploitants commanditaires d'aménagements et enfin aux architectes concepteurs, architectes d'intérieur...

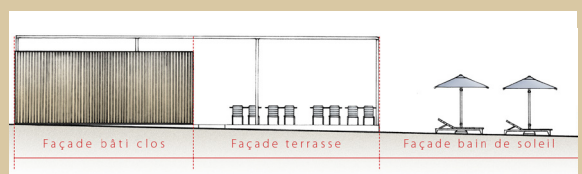
Mode d'emploi : le CAUE établit des recommandations par sujets sur la base d'une série de constats effectués sur le terrain et restitués dans son approche paysagère de 2018-2019. Les éléments figurant dans ce guide seront utilisés pour établir les cahiers des charges de prescriptions architecturales et paysagères rédigés par les communes ou intercommunalités. Par ailleurs, le CAUE peut être consulté sur des projets à venir, soit par la collectivité, soit par un exploitant dans le cadre de la mission de conseil aux particuliers.

Elle s'est appuyée sur l'expertise du CEREMA en charge du diagnostic territorial, et sur celle du CAUE avec une analyse sensible et paysagère de la frange littorale héraultaise concernée par le DPMn. Pour compléter ces approches, le CAUE a élaboré un guide de recommandations pour accompagner les collectivités dans l'élaboration des cahiers de prescriptions architecturales et paysagères pour les concessions de plage.

Les objectifs du guide sont de proposer un cadre à la rédaction des cahiers de prescriptions architecturales et paysagères établis par les collectivités à l'adresse des exploitants de plage.

Il propose :

- de mieux intégrer les enjeux de la qualité paysagère des sites concernés et leurs spécificités (naturels, urbains...);
- de prendre en compte les enjeux écologiques



Croquis, schémas, coupes et photographies illustrent le guide au fur et à mesure des sujets traités.

Conseil architectural et paysager auprès des caves œnotouristiques

Une 5^e et 6^e session pour améliorer la qualité de l'accueil aux caves.

Dans le cadre de sa stratégie œnotouristique départementale, le Département de l'Hérault informe les caves particulières et les caves coopératives qu'elles peuvent bénéficier d'un conseil architectural et/ou paysager en amont d'une démarche de projet qu'elles souhaiteraient mener.

Un architecte et/ou paysagiste conseiller du CAUE se déplace sur site pour examiner les questions posées par des porteurs de projet. Elles peuvent être ponctuelles ou globales, de nature architecturale et/ou paysagère comme par exemple :

- Comment implanter un nouveau bâtiment ?
- Comment greffer une extension bâtie ?
- Comment restructurer un bâtiment, penser l'accueil et la répartition des bureaux, salles ?
- Comment aménager l'accès au caveau... des cheminements, un parvis, une terrasse, un jardin associés ?
- Comment intégrer et traiter une aire de stationnement ? Etc.

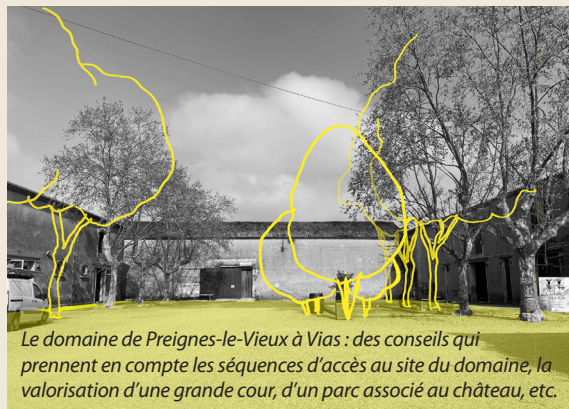
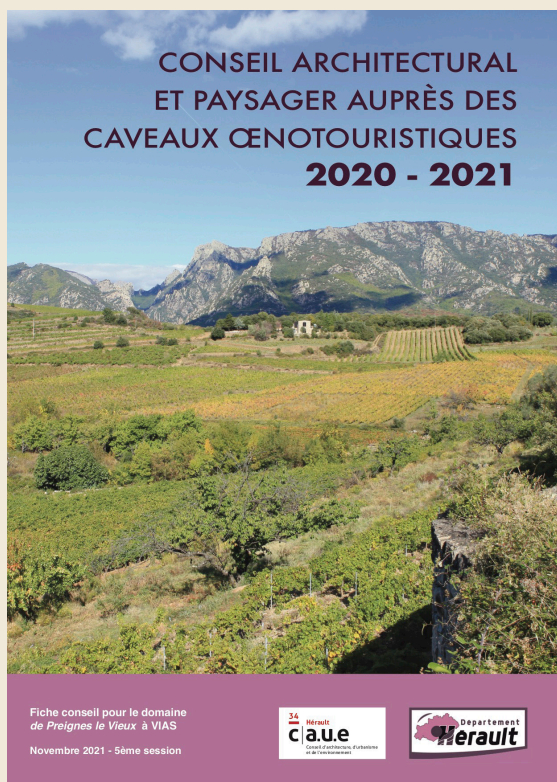
Ce conseil se situe en amont de la maîtrise d'œuvre. Il permet au porteur de projet de bénéficier d'un avis, de recommandations ou d'être accompagné dans son projet.

En 2021, dans le cadre de la 5^e session, le CAUE a visité et conseillé les domaines de Cailhol à Aigues-Vives, de Preignes le Vieux à Vias, du Mas Balladerne à Pinet, de Gaujal de Saint Bon Château de Pinet à Pinet, de la Proviquière à Capestang, des Mathurins à Cazedarnes et de Capdaniel à Gignac.

La 6^e session avec les domaines Lou Belvestit à Magalas, du Vignoble Vallat à Arboras et de Vilavigne - caveau la Domitienne à Cournonsec, se termine au 1^{er} trimestre 2022.

Après une première visite des lieux et prise en compte des projets envisagés, le CAUE élabore une fiche conseil détaillée et adaptée aux cas rencontrés. Le plus souvent, il retourne sur site pour préciser ses conseils ainsi que les suites à envisager.

Un suivi régulier du service « Tourisme » complète ce dispositif.





Un memento des aides qui peuvent accompagner les projets œnotouristiques est diffusé auprès des vigneron·s.

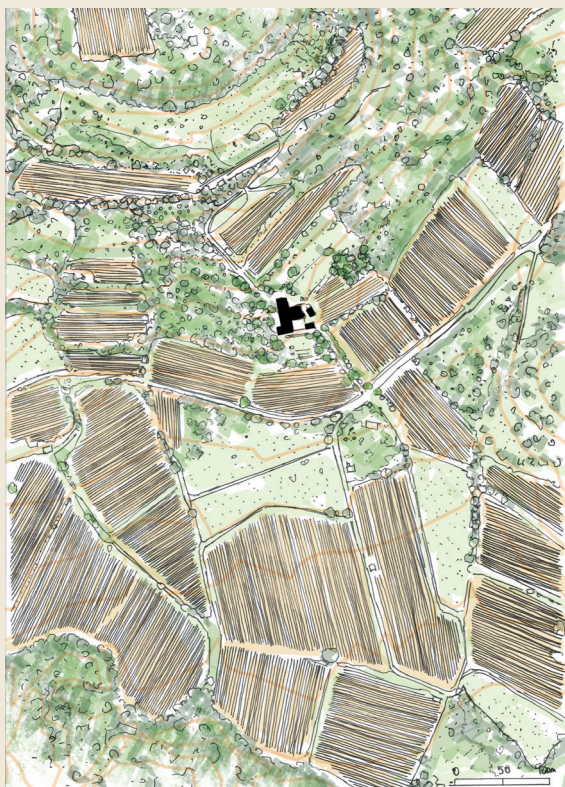


La commission départementale a validé une 7^e et dernière session pour sept nouvelles candidatures qui feront l'objet de visites au second trimestre 2022.

La question du paysage est posée à différentes échelles, du grand paysage - dans lequel s'insère le vignoble - à celui des plantations

associées au bâti, cours, terrasses, chemins, aires de stationnement et vignes. Le guide « Quels végétaux pour le Languedoc-Roussillon, 86 valeurs sûres » complète les conseils ciblés de la fiche conseil remise aux porteurs de projet.

Croquis : AH - CAUE 34



Le domaine de Cadablès à Gabian, une approche aux différentes échelles paysagères.



Le CAUE au niveau national

La Fédération nationale des CAUE

• Vie fédérale

Julie GARCIN SAUDO, présidente du CAUE de l'Hérault, est reconduite en novembre 2021 comme membre du conseil d'administration de la FNCAUE, et trésorière. Depuis novembre, Renaud BARRÈS, directeur du CAUE 34, est également administrateur, en tant que l'un des 3 représentants des directeurs de CAUE dans l'instance. Participation aux 4 conseils d'administration de l'année 2021. Participation aux AG du 27 avril et du 16 novembre.

-> La Conférence technique permanente (CTP) rassemble les directeurs de CAUE représentant leur région. Elle est l'organe de réflexion et de proposition qui doit éclairer les décisions de la fédération. Renaud BARRÈS est l'un des 3 représentants de l'Occitanie. Participation aux 4 réunions de l'année 2021.

• Participation aux groupes de travail fédéraux

Atelier URBA - Avancement et finalisation de la plaquette « L'urbanisme frugal » pour diffusion ; échanges et choix de nouveaux sujets.

Les autres actions au niveau national

• « Les Enfants du patrimoine »

In. Les animations scolaires et universitaires


ZOOM P.40-41

• Appel à projet européen Massif Central piloté par le CAUE de la Haute-Vienne

Un recueil des démarches et références qui concernent le territoire du Massif Central sur sept départements - ARDÈCHE, AVEYRON, CANTAL, HÉRAULT, PUY-DE-DÔME, SAÔNE-ET-LOIRE ET HAUTE-VIENNE - sur des sujets tels que la revitalisation des centres-bourgs, l'amélioration du cadre de vie, la valorisation patrimoniale et paysagère, le soutien de filières de construction (bois, pierre, terre et fibres végétales) au service d'une architecture de qualité, est à disposition des collectivités notamment sous la forme de carnets et d'une exposition-vidéo.

L'extrait vidéo du CAUE 34 illustre l'exemple de la ville de Lodève, pour laquelle témoignent : Gaëlle LÉVÊQUE, maire de Lodève (1^{re} adjointe à la mairie lors de l'interview) ; Christine MUNOZ, paysagiste, Atelier Sites et Sylvaine GLAIZOL, directrice adjointe du CAUE 34. Une proposition pour la mise en place de l'exposition-vidéo à Lodève est en attente.

Depuis, pour faciliter la diffusion de la vidéo, une version de l'exposition sous format de film est proposée par le CAUE de la Haute-Vienne. Les 2 versions peuvent être empruntées à partir de juin 2022.



L'URBANISME FRUGAL
Faire mieux avec moins pour préserver notre écosystème

Décembre 2021

Les impératifs environnementaux et économiques actuels modifient nos manières d'aménager et de construire. Face à l'importance des enjeux, les décideurs sont amenés à arbitrer des paradoxes : entre qualité de vie et vie abordable, désir d'espace et gestion économe du foncier, besoin de mobilité et sobriété énergétique, équité territoriale et concentration urbaine. Des solutions sont à inventer pour réduire les écarts entre les situations souhaitées, celles possibles et celles répondant le mieux aux nouvelles attentes. Ainsi nous sommes amenés à (re)découvrir d'autres manières de se loger, de travailler, de consommer, de se divertir, de se déplacer en respectant davantage les lieux et milieux. Saisissons ces opportunités de changement et transformons ces souhaits et ces efforts individuels en projets collectifs et de société. Faire mieux avec moins est possible, en combinant intelligences collectives et innovations.

1. L'URBANISME FRUGAL : UNE DÉMARCHÉ VOLONTAIRE ET GLOBALE

Lancé en janvier 2018, le Manifeste de la frugalité heureuse et créative, rappelle que « la frugalité est la bonne récolte des fruits de la terre ». En matière d'urbanisme et d'aménagement, cette démarche se fonde sur deux principes : faire avec les acteurs locaux et valoriser les ressources matérielles du territoire dans une logique circulaire et économe. Ainsi, l'urbanisme frugal a pour ambition de répondre aux besoins essentiels des habitants en ayant recours aux ressources locales, matérielles et humaines : habitants, usagers, terrains disponibles, matériaux, technologies faiblement consommatrices d'énergie, etc. Mobiliser ces ressources permet aussi d'être en phase avec les identités locales et peut susciter un désir collectif, une énergie au service de l'amélioration d'un cadre de vie durable.

A/ Faire avec les acteurs locaux
De l'association d'une diversité d'acteurs locaux, dont les habitants, à toutes les phases du projet (de l'état des lieux et la définition des objectifs jusqu'au chantier et à l'entretien) naît une expérience collective qui participe au lien social et à la qualité de vie sur le territoire. Il s'agit de capitaliser sur ce que savent les uns et les autres (expertise d'habitants concernant leur lieu de vie, expertise d'usage) et de ce qu'ils peuvent faire (évaluer le projet, participer à l'entretien des espaces...). Intégrer les acteurs économiques peut ouvrir sur des filières courtes et profiter à l'économie locale. En ce sens, une meilleure compréhension des contraintes et attentes de chacun enrichit le projet et le rend plus cohérent et pérenne.

DÉCEMBRE 2021 L'URBANISME FRUGAL 1



EXPOSITION-VIDÉO

LES INITIATEURS

SIX PROJETS INSPIRANTS EN MASSIF CENTRAL

ARCHITECTURE | URBANISME | ENVIRONNEMENT

UNE PRODUCTION DU
87 Haute-Vienne
caue
Centre d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement

AVEC LE SOUTIEN DE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
AGENCE NATIONALE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES

caue 34 caue 34 caue 34 caue 34 caue 34

• Conseil pédagogique du Centre des hautes études de Chaillot

Renaud BARRÈS est depuis 2020 membre du Conseil pédagogique de l'école de Chaillot, qui forme les architectes du patrimoine. Le Conseil a continué de participer durant toute l'année 2021 au projet de modernisation du DSA architecte du patrimoine, en vue de l'adapter aux attentes des acteurs des territoires, aux nouveaux enjeux et aux conditions d'exercice actuelles.

Le CAUE au niveau régional

Les CAUE d'Occitanie

• Instances

Le CAUE de l'Hérault est depuis 2021 à nouveau adhérent de l'Union régionale « Les CAUE d'Occitanie ». Participation de Julie GARCIN SAUDO et Renaud BARRÈS à l'assemblée générale du 3 mai (visio).

Suite aux élections départementales et aux élections des présidences des CAUE, un conseil d'administration s'est tenu le 31 janvier 2022 à Carcassonne, et a élu le nouveau bureau de l'association. Présidente : Marie-France BARTHET (CAUE 11) / Vice-président(e)s : Marie-Pierre SADOURNY (CAUE 66) et Jean-Louis GRIMAL (CAUE 12) / Trésorière : Dominique SARDEING (CAUE 82), trésorière adjointe : Hélène ROZIS-LE BRETON (CAUE 32) / Secrétaire : Emmanuel JOULIÉ (CAUE 81).

Participation de Renaud BARRÈS aux réunions mensuelles de directeurs des CAUE d'Occitanie.

• Groupe numérique www.les-caue-occitanie.fr

Quatre réunions de travail / échanges de compétences et formations avec les représentants web des CAUE d'Occitanie & Marc DRUILHE, W-Agora, webmaster technique du site web. Sujets : Sendinblue, réseaux sociaux, extranet, Règlement général de protection des données (RGPD), évolution du site web et de l'extranet, etc.

• Groupe numérique conseil aux particuliers

Ce groupe de travail à pour objectif de clarifier le classement des contenus mis à la disposition des particuliers sur le site internet des CAUE d'Occitanie. Mise à jour de la charte graphique.

• Groupe rénovation du bâti

Créé à la suite de l'étude « Bâti XXe » réalisée par les CAUE d'Occitanie, pour concevoir une plaquette grand public de vulgarisation et d'incitation à faire les bons choix au moment de choisir un lieu de vie.

En partenariat avec la DREAL et l'ADEME. Dix réunions de travail en 2021. Publication prévue en 2022.

• Groupe ZAN

Groupe de travail sur l'objectif Zéro artificialisation nette intégré dans la loi Climat et résilience du 22 août 2021, avec pour objectif de produire des supports pédagogiques et référentiels.

Participation à des actions à l'échelle régionale

• Groupe Fiches patrimoine

A l'initiative de la DRAC, travail collaboratif entre les UDAP et les CAUE d'Occitanie pour réaliser un ensemble de fiches de conseils tout public pour la rénovation et l'entretien du bâti patrimonial.

Ces fiches s'appuieront sur les documents déjà réalisés par les CAUE et UDAP13.

Réunion de lancement le 2 septembre.

• Participation du personnel à des colloques, rencontres, ateliers, conférences...

Cadre	Thème
Cycle E Le 19 janvier	<i>Visioconférence</i> Les CAUE avec leur Fédération nationale lancent un cycle de travail et d'échanges sur l'environnement en valorisant leurs actions de terrain.
DREAL Le 4 février	<i>Webinaire</i> : « La résilience urbaine et le confort thermique face aux effets des îlots de chaleur urbains ».
Ministère de la culture Les 3 et 4 mars	<i>Colloque Architecture et Patrimoine</i> : « Nouveaux risques, nouvelles réponses ».
Compagnon du Devoir Le 12 mars	<i>Webinaire</i> : <i>Compagnon du Devoir</i> « L'habitat, une façon de faire » Le second œuvre définit l'habitat et ne se résume pas à un aménagement d'agrément. Au regard des évolutions actuelles, quel peut être notre regard sur l'habitat d'aujourd'hui et de demain ? Comment construire et habiter un espace intérieur durable ?
École d'urbanisme de Paris Le 23 mars	<i>Webinaire</i> : « L'écologie est aussi affaire d'habitat » Pour son 43 ^e « 5 à 7 », le Club Ville Aménagement propose un échange entre Jean-Claude DRIANT et Emmanuelle COSSE.
École Toscane Le 6 avril	<i>Visioconférence</i> : « Partager l'énergie de la responsabilité, c'est elle qui met en mouvement hommes et projets. »
CAUE 17 Le 13 avril	<i>Webinaire</i> « L'économie circulaire ».
Do_co,mo.mo Le 15 avril	<i>Groupe de travail français pour la valorisation et la protection de l'architecture, de l'urbanisme et des paysages du XX^e siècle.</i> <i>Séminaire en visioconférence</i> : « L'architecture du XX ^e siècle : reconnaître, restaurer, transmettre ».
Observatoire de l'immobilier durable Le 4 mai	<i>Webinaire</i> Construire une ville durable pour toutes et tous : quels enjeux ?
CAUE 63 Le 17 mai	<i>Visioconférence</i> Rencontre des acteurs et actrices du réemploi.
Îlot Formation Le 18 mai	<i>Webinaire</i> Prendre en compte la biodiversité dans un projet d'architecture. Animé par Christian PARASCZAK - Fondateur et dirigeant d'Entreprises & Biodiversité, membre LPO et Frugalité heureuse et créative.
Envirobat Occitanie Le 15 juin	<i>Webconférence</i> Le réemploi.
PUCA (Plan urbanisme construction architecture) Le 1 ^{er} juillet	<i>Séminaire</i> : <i>Popsu Territoires</i> : restitution de la recherche-action Popsu menée à Lodève, qui visait à proposer des perspectives d'avenir d'un territoire en dysfonctionnement, à travers la construction d'un diagnostic partagé avec les acteurs de la ville.
Arte Le 13 juillet	<i>Participation au tournage d'un documentaire Arte</i> « Des rêves de vacances en béton ». Le documentaire illustre les rêves de vacances estivales à travers La Grande-Motte, et vacances d'hiver à Flaine (74).
Gazette café Le 16 octobre	<i>Conférence Bellastock - Café patrimoine</i> « Architecture du réemploi ».
Club Ville Aménagement Le 13 décembre	<i>Webinaire</i> « Faire la ville éthique » Richard SENNETT. Programme conçu et animé par Ariella MASBOUNGI, Grand Prix de l'Urbanisme 2016.

• La vie de l'équipe

Juin 2021 : rupture conventionnelle concernant le poste du graphiste, Frédéric HÉBRAUD. Poste non remplacé. À partir de novembre, mise à disposition d'Olivier MAS, photographe, à mi-temps par le CD 34, dans le cadre de la reconduction des OPP gérés par le CAUE.

Septembre 2021 : congé de transition professionnelle d'un an de Laurent GRANGÉ, responsable de la mission sensibilisation. La prise en charge à 90 % de son salaire par le dispositif a permis d'effectuer son remplacement avec un CDD de même durée, qui a été confié à Anne-Marie LLANTA, architecte-urbaniste ayant une longue pratique de la sensibilisation en CAUE.

Octobre 2021 : départ à la retraite d'Aspasie KAMBÉROU, architecte et urbaniste conseillère, responsable du conseil aux particuliers (poste non remplacé).

Septembre 2021 : rupture conventionnelle au niveau du secrétariat, Rosa INACIO, assistante de direction. Poste à temps plein non remplacé. Le service administratif a dû être restructuré, avec le passage de 4/5^e à TP du poste de chargée de projet et l'externalisation du traitement de la paie

L'accord d'entreprise 2016

Le premier avenant de l'accord d'entreprise est en cours de négociation.

Continuité de l'activité au fil des différents protocoles sanitaires

en lien avec la pandémie depuis 2020. Il a été proposé à l'ensemble du personnel de télétravailler dès janvier avec une reprise progressive en présentiel à partir de juin tout en poursuivant la mise en œuvre des mesures d'hygiène et de distanciation physique.

• Formations professionnelles du personnel

-> en présentiel

- « À la découverte de la terre : théories & pratiques » organisée par KALANK formation – à Montpeyrroux, les 25 et 26 mars (1 salarié)
- « Architecture de l'arbre » convention avec l'Atelier de l'arbre de Lanquais, les 30 novembre et 3 décembre (2 salariées)

-> et en visio-conférence

- « Comment transformer l'immeuble collectif des 30 glorieuses ? », les 26 et 27 janvier 2021 (2 salariés). Formation organisée par le CAUE Rhône-Métropole.
- « Les outils de l'aménagement au prisme du conseil » organisé par le CAUE Rhône Métropole, le 5 juillet (1 salariée).

Formation diplômante

Poursuite et fin de la formation diplômante à l'ENSAM, Mickaël ARJONA a obtenu le Diplôme d'État d'Architecte.

• Les locaux

Les travaux nécessaires de rénovation et adaptation du bâtiment sur rue ont dû être reportés en raison de la situation budgétaire 2021 difficile du CAUE.

• Le logiciel CAUE PILOTE

Poursuite de la mise en place de cette plateforme permettant la gestion et la mutualisation des états de l'activité du CAUE, par missions et domaines d'intervention, pour les rdv aux particuliers, les actions auprès des collectivités, les actions de sensibilisation mais aussi à terme une base de données des contacts et partenaires, la gestion RH, etc.

La majorité des différents déploiements sont finalisés. Les modules statistiques et cotisations seront en application en début 2022.

L'équipe du CAUE au 31 décembre 2021



Renaud BARRÈS
Directeur

Architecte, historien et urbaniste



Sylvaine GLAIZOL
Directrice adjointe

Architecte et urbaniste
Responsable Mission
Conseil aux collectivités



Serena PALAZZI

Architecte et
paysagiste conseilère



Mickaël ARJONA

Architecte conseilère



Patrick FICHERA

Responsable gestion
et des ressources
humaines



Alain PÉREZ

Architecte et
urbaniste conseilère



Cécile BANDZA

Assistante de projet



Laurent GRANGÉ

Urbaniste conseilère
Responsable Mission
sensibilisation (en
formation depuis sept.
2021)



Valérie PEREZ

Chargée du centre
de ressources & outils
multimédias / Mise à
dispo. par le CD 34



Patrick BUFFARD

Architecte et urbaniste
conseiller



Anaïs HERVOUET

Paysagiste conseilère



Anne-Marie LLANTA

Architecte et urba-
niste. Responsable
Mission sensibilisa-
tion (depuis sept.,
en remplacement
de L. Grangé)



Lydie CHAMPONNOIS

Architecte et urbaniste
conseillère



Xavier MESTRE

Architecte et urbaniste
conseiller



Olivier MAS

Photographe / Mise
à dispo. partielle par
le CD 34 depuis nov.

Les mouvements en 2021

DÉPARTS

ARRIVÉES



Frédéric HÉBRAUD

Plasticien, graphiste et
photographe (départ
en juin, non remplacé)



Rosa INACIO

Assistante de direc-
tion (départ en juin,
non remplacée)



Aspasia KAMBÉROU

Architecte et
urbaniste conseilère
(départ en octobre,
non remplacée)

Agent comptable et commissaire aux comptes

- Stéphane ROUART, responsable du service de gestion comptable de métropole, nommé agent comptable du CAUE par le préfet
- Stéphane NAVARRO, commissaire aux comptes cabinet GMCO AUDIT.

Délégués du personnel (in CSE)

- Patrick BUFFARD, délégué titulaire et
- Serena PALAZZI, suppléante.

LES STAGIAIRES

• **Thibault LAGOUTTE**, étudiant en 3^e année de licence à l'ENSAM du 18 janvier au 12 février 2021. Stage 1^{er} pratique en lien avec le conseil aux collectivités territoriales.

• **Juliette WALLE**, étudiante en 3^e année de licence à l'ENSAM du 18 janvier au 12 février 2021. Stage 1^{er} pratique en lien avec le conseil aux collectivités territoriales et suivi d'une action sensibilisation en milieu scolaire.

• **Charlotte VANDEVENTER**, étudiante en 1^{er} année Bachelor en gestion et valorisation naturaliste à l'IGPN du 8 au 26 février 2021. Stage d'observation avec la rédaction d'un carnet pédagogique sur la biodiversité du Lez.

• **Robin MARECHAL**, étudiant en 3^e année de licence à l'ENSAM du 16 juin au 16 juillet 2021. Stage de 1^{er} pratique en lien avec le conseil aux collectivités territoriales et observation du conseil aux particuliers.

• **Charlotte COLLETTE**, étudiante en 4^e année de licence à l'ENSAM du 15 juin au 19 septembre 2021. Stage de formation pratique en lien avec le conseil aux collectivités territoriales. Analyse et relevés préalables à des démarches de requalification d'espaces publics.

• **Charlotte NÈGRE**, élève de 3^e, stage d'observation du 13 au 17 décembre 2021.

Le conseil d'administration en 2021

Suite aux élections départementales de juin 2021, les CAUE ont été amenés à renouveler leur conseil d'administration. L'assemblée générale du 9 novembre 2021 au CAUE de l'Hérault a permis d'élire les six membres du collège élus par l'assemblée. Un CA s'est tenu à la suite pour élire le/la présidente et le/la vice-président(e) du CAUE de l'Hérault.

En 2021 siégeaient les 22 administrateurs suivants :

6 représentants des collectivités locales

Julie GARCIN SAUDO, conseillère départementale du canton de Pézenas, **présidente du CAUE 34**

Gaëlle LÉVÈQUE, conseillère départementale du canton de Lodève, **vice-présidente du CAUE 34**

Sébastien CRISTOL, conseiller départementale du canton de Montpellier 5

Sylvie PRADELLE, conseillère départementale du canton de Frontignan-La Peyrade

Audrey IMBERT, conseillère départementale du canton de Mèze

Brice BONNEFOUX, conseiller départementale du canton de Mauguio

3 représentants de l'État

Christophe MAUNY, directeur des services départementaux de l'Éducation nationale

(représenté par **Fabien JOUVE**, conseiller pédagogique départemental arts et culture)

Sophie LOUBENS, cheffe de l'Unité départementale de l'architecture et du patrimoine (UDAP)

Xavier EUDES, directeur adjoint de la DDTM

2 personnes qualifiées

Olivier DAGUISY, directeur de la SEM.A.BA.TH

Alexandre BRUN, maître de conférence HDR, université Paul Valéry Montpellier 3

4 représentants des professions concernées

Maguelone VIDAL, architecte, représentant l'Ordre des architectes Occitanie

Eugène GRÉAU, urbaniste qualifié OPQU, président des Urbanistes d'Occitanie

Christophe FAUCON, paysagiste-concepteur, vice-président de la Fédération française du paysage du L.-R.

Karine SEVERAC, architecte, représentant l'USALR (Union syndicale des architectes L.-R.)

6 membres élus par l'assemblée générale

Jean-Claude BRANVILLE, conseiller municipal à Olargues, commission urbanisme

Loïc FATACCIOLI, maire de Boisseron

Philippe LENOIR, maire-adjoint de Lavérune, délégué à l'urbanisme et aux travaux

Serge PESCE, maire de Maraussan

Frédéric ROIG, maire de Pégairolles-de-l'Escalette, président de l'association des maires du département de l'Hérault

Thierry VERDIER, directeur de l'École nationale supérieure d'architecture de Montpellier

1 représentant élu par le personnel siégeant avec voix consultative

Patrick BUFFARD, délégué du personnel au CSE (suppléante Serena PALAZZI)

L'assemblée générale en 2021

L'assemblée générale annuelle s'est tenue le 8 juin 2021 à Olargues, suivie de la conférence « La renaissance des campagnes » par Vincent GRIMAUULT, journaliste pour le journal Alternatives économiques, et d'une visite d'Olargues, classé parmi les plus beaux villages de France, par Jean-Claude BRANVILLE, conseiller municipal, expert auprès de l'association nationale des « Plus Beaux Villages de France », et administrateur du CAUE.

En 2021, 26 nouvelles adhésions : AIGNE, AZILLANET, ASPIRAN, BÉDARIEUX, BRIGNAC, CABRIÈRES, CAUX, CELLES, ENTRE-VIGNES, LACOSTE, LAMALOU-LES-BAINS, LÉZIGNAN-LA-CÈBE, MAGALAS, MIREVAL, MONTELS, NÉBIAN, PIERRERUE, PRÉMIAN, ROUET, ST ÉTIENNE-D'ALBAGNAN, ST-MICHEL, ST-THIBÉRY, SAUSSINES, VALRAS-PLAGE, VIEUSSAN, CC DES MONTS DE LACAUNE ET DE LA MONTAGNE DU HAUT LANGUEDOC.

Trois radiations : ARGELIERS, CC VALLÉE DE L'HÉRAULT, ST-GEORGES-D'ORQUES.

Soit un total en 2021 de **229** membres, dont **22** administrateurs et les **212** membres actifs adhérents suivants :

12 communautés de communes, syndicats mixtes et organisme en 2021

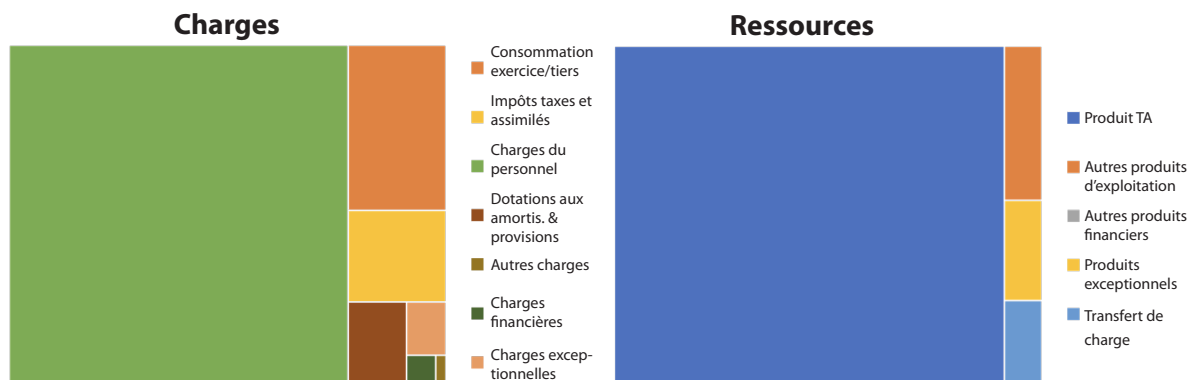
- . Communauté de communes des Monts de Lacaune et de la Montagne du Haut Languedoc
- . Communauté de communes des Cévennes Gangeoises et Suménoises
- . Communauté de communes du Minervois au Caroux
- . Communauté de communes Grand Orb
- . Communauté de communes Grand Pic Saint-Loup
- . Communauté de communes La Domitienne
- . Communauté de communes Lodévois et Larzac
- . Communauté de communes du Pays de Lunel
- . Communauté de communes Sud Hérault
- . Syndicat mixte du Grand Site Salagou – Cirque de Mourèze
- . Syndicat mixte du Pays Haut-Languedoc et Vignobles
- . Hérault Logement

200 communes adhérentes en 2021

(5 communes adhérentes siégeant au CA : Pégairolles-de-l'Escalette, Olargues, Boisseron, Lavérune, Maraussan)

A beilhan	Celles	Lézignan-la-Cèbe	Pézenas	Ste-Croix-de-
Adissan	Cers	Lieuran-Cabrières	Pézènes-les-Mines	Quintillargues
Agel	Cessenon-sur-Orb	Lignan-sur-Orb	(conv° Salagou)	St-Étienne-d'Albagnan
Aigne	Cesseras	La Livinière	Pierrerue	St-Etienne-de-Gourgas
Aigues-Vives	Claret	Loupian	Pignan	St-Gély-du-Fesc
Alignan-du-Vent	Clermont-l'Hérault	Lunas	Plaissan	St-Géniès-de-Fontedit
Aniane	Colombières-sur-Orb	Lunel	Poilhes	St-Géniès-de-Varensal
Aspiran	Colombiers	M agalas	Pomérols	St-Gervais-sur-Mare
Assignan	Coulombres	Maraussan	Portiragnes	St-Hilaire-de-Beauvoir
Aumes	Courniou-les-Grottes	Margon	Le Pouget	St-Jean-de-Buèges
Autignac	Cournonterral	Les Matelles	Poujol	St-Jean-de-Cornières
Azilanet	Creissan	Mauguio	Poujol-sur-Orb	St-Jean-Minervois
B alaruc-le-Vieux	Cruzy	Mérifons	Poussan	St-Jean-de-Védas
Bassan	E ntre-Vignes	Mèze	Pouzols	St-Martin-de-Londres
Bédarieux	F abrègues	Minerve	Prades-le-Lez	St-Mathieu-de-Trévières
Belarga	Faugères	Mireval	Prades-sur-Vernazobres	St-Maurice-Navacelles
Berlou	Félines-Minervois	Mons-la-Trivale	Prémian	St-Michel
Bessan	Ferrals-les-Montagnes	Montarnaud	Le Puech (conv°	St-Pargoire
Boisseron	Florençac	Montaud	Salagou)	St-Pons-de-Thomières
Le Bosc	Fontanès	Montbazin	Puilacher	St-Thibéry
Le Bousquet d'Orb	Fontès	Montblanc	Puissalicon	St-Vincent-de-
Bouzigues	Fraïsse-sur-Agout	Montels	Puisserguier	Barbeyrargues
Brénas (conv° Salagou)	Frontignan la Peyrade	Montoulieu	Q uarante	Sussargues
Brignac	G abian	Mourèze	Les R ives	T eyran
Brissac	Ganges	Mudaison	Romiguières	La Tour-sur-Orb
C abrières	Garrigues	Murviel-lès-Béziers	Roquessels	Le Triadou
Cambon et Salvergues	Gigean	Murviel-lès-Montpellier	Rouet	U scles-d'Hérault
Campagne	Gignac	N ébian	Roujan	V acquières
Camplong	Grabels	Néffès	S alasc	Vailhauguès
Candillargues	Graissessac	Nissan-lez-Ensérune	La Salvetat-sur-Agout	Valergues
Capestang	J acou	Nizas	Saturargues	Valfaunès
Carlençac et Levas	Jonquières	Notre Dame-de-	Saussan	Valras Plage
Cassagnoles	Juvignac	Londres	Saussines	Valros
Castries	L acoste	O cton	Sauteyrargues	Vélieux
La Caunette	Lamalou-les-Bains	Olargues	Sérignan	Vendres
Causse-de-la-Selle	Lansargues	Olonzac	Servian	Vic-la-Gardiole
Causse-et-Veyran	Lattes	Oupia	Siran	Vieussan
Caux	Laurens	P alavas-les-Flots	Sorbs	Villeneuve-lès-
Le Caylar	Lauret	Paulhan	St-Bauzille-de-Montmel	Maguelone
Cazedarnes	Lavérune	Pégairolles-de-	St-Bauzille-de-Putois	Villeveyrac
Cazouls-lès-Béziers	Lespignan	l'Escalette	St-Brès	Viols-en-Laval
Cebazan			St-Chinian	

Le compte de résultat 2021



• En matière de recettes :

En 2021, le Département a voté la contribution de la TA à 2,5 % en affectant 0,3 % au CAUE et 2,2 % à la politique de protection des ENS. La TA représente plus de 91 % des produits du CAUE. Pour répondre à la demande du conseil départemental de recherche d'économies auprès de l'ensemble de ses partenaires, la part CAUE de la TA est imputée de -170 000 € en 2021, soit un montant de 1 440 000 € (-10,56 %).

Le montant global des produits est donc en diminution de 5,80 % par rapport à 2020 et de 14,78 % par rapport à 2019.

Les produits exceptionnels et les autres produits de gestion sont en légère augmentation par rapport à l'exercice précédent.

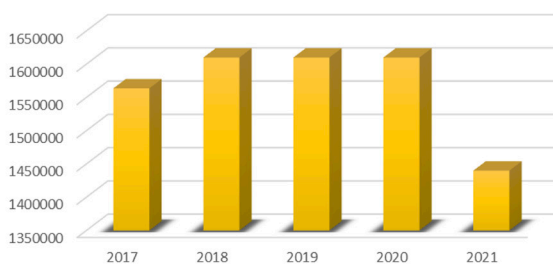
• En matière de dépenses :

Globalement, l'ensemble des dépenses est en augmentation de 3,60 % par rapport à 2020.

Il est à noter que certaines charges de fonctionnement sont en variations importantes en positif ou en négatif et directement liées aux différentes organisations de travail imposées par les protocoles sanitaires successifs. Les charges du personnel sont en augmentation de près de 9 %, toujours par rapport à 2020. Cette augmentation temporaire est liée à des départs volontaires du personnel qui engendreront des économies dès l'exercice suivant.

Au final, le résultat net de l'exercice s'établit par un déficit de -241 438,69 €. Il diminue notablement les disponibilités du CAUE. La réalisation des dépenses et des recettes est conforme aux prévisions budgétaires, budgets primitif et supplémentaire, avec un résultat encore en diminution par rapport aux prévisions.

Évolution des produits de fonctionnement des 5 dernières années



Récapitulatif des charges et produits des 5 dernières années



Imprimé par Créa' Pub à Béziers, mai 2022
www.facebook.com/imprimeriecreapub



*« L'architecture est une expression de la culture.
La création architecturale, la qualité des constructions,
leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant,
le respect des paysages naturels ou urbains
ainsi que du patrimoine sont d'intérêt public »...*

19 rue Saint Louis 34000 Montpellier
tél. 04 99 133 700
contact@caue34.fr
www.caue34.fr

34 Hérault
caue
Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

Departement
Hérault

